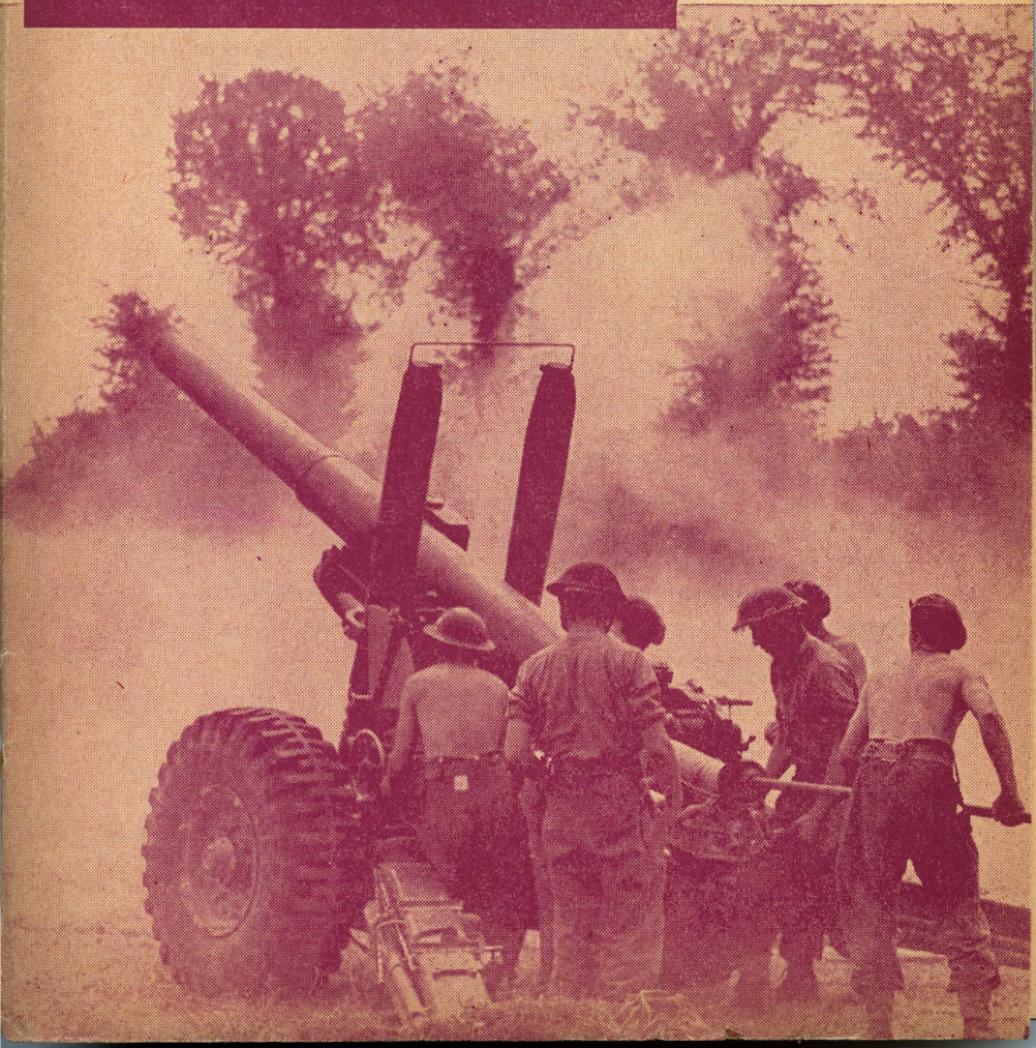


LE CANADA EN GUERRE

No 40
SEPTEMBRE
1944



Sommaire



CINQ ANNÉES DE GUERRE.....	3
<i>Une revue générale de l'effort de guerre canadien</i>	
UNRRA.....	18
<i>Organisation et participation du Canada</i>	
AÉROPORTS DU NORD.....	27
<i>Le Canada au carrefour des routes aériennes</i>	
DES FAITS ET DES CHIFFRES.....	38-62
<i>Articles consacrés au Canada en guerre</i>	

INDEX

Aérien, Entraînement.....	14	Femmes dans l'Armée.....	60
Aéroports.....	28	Femmes dans l'Aviation.....	61
Aéroports, Coût des.....	34	Femmes dans la Marine.....	61
Aéroports du Nord.....	28, 36	Finances.....	4, 22
Aéronautique, Code.....	51	Forces canadiennes à l'action.....	39
Agriculture.....	6		
Agricoles, Prix.....	54	Impôts.....	55
Aide mutuelle.....	6	Industrielle, Banque.....	53
Allocations de licenciement.....	58	Infirmières.....	62
Allocations familiales.....	56	Internationale, Reconstruction.....	59
Anciens combattants.....	56, 57		
Armée.....	11, 39	Législation — 1944.....	50
Armées, Forces.....	3, 38		
Armée canadienne, Première.....	13, 39	Marine.....	8, 44
Assurances pour les Anciens combattants.....	57	Médicaux, Services.....	62
Aviation.....	14, 45	Métallurgie.....	5
		Métaux.....	5
Banque de développement industriel.....	53	Migrations de populations.....	21
Bien-être social.....	56	Mines.....	5
		Mutuelle, Aide.....	6
Canadienne, Première Armée.....	13, 39		
Commerce.....	7	Pêcheries.....	55
Couronne, Biens de la.....	54	Pertes canadiennes.....	3, 38
Coût de la vie.....	4	Production canadienne.....	5
Crédit à l'exportation.....	51		
Crédits aux anciens combattants.....	58	Reconstruction mondiale.....	54
		Services médicaux.....	62
Emplois d'après-guerre.....	50	UNRRA.....	7, 18, 59
Emprunts de guerre.....	5		
Entraînement des aviateurs.....	14	Victoire, Emprunts de la.....	5
Exportation, Crédit à l'.....	51	Vote des militaires.....	57
Familiales, Allocations.....	56		

Photo de la couverture: Ces canoniers canadiens n'ont pas laissé leur pièce de 5.5 se refroidir, sur le front de Normandie. Ces canons de 5.5 ont fait du beau travail contre l'ennemi retranché dans Falaise.

LE CANADA EN GUERRE est une publication documentaire mensuelle destinée à mettre à la disposition du public des éléments d'information sur l'effort de guerre du Canada. Tout article peut être reproduit en entier ou en partie, avec ou sans indication d'origine.

Cinq années de guerre



POUR le Canada, la guerre entrera dans sa sixième année le 10 septembre 1944. Ces cinq années ont été une période d'organisation, d'effort tendu et toujours accéléré, à la faveur d'une mobilisation complète de toutes les ressources, matérielles et humaines.

Les Canadiens ont appris que cette guerre n'épargnait personne. Ils ont combattu sur mer, sur terre et dans l'air, ils ont redoublé d'effort dans les usines et ils ont accepté toutes sortes de privations. Mais grâce à leur situation géographique pri-

vilégiée ils ont échappé au plus grand des malheurs qu'apporte la guerre: l'invasion. Tout au plus l'ennemi est-il venu couler quelques navires dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Bien peu de familles, toutefois, n'ont pas un membre exposé à toutes les rigueurs du combat. Près d'un million de Canadiens ont endossé l'uniforme durant ces cinq années. Bien des familles aussi, portent déjà le deuil d'un marin, d'un soldat, d'un aviateur, mort pour la patrie: plus de 51,000 morts et présumés morts au 31 juillet.

Pourtant, aux dernières heures de ces cinq années, les alliés peuvent voir apparaître les signes bien reconnaissables d'une victoire prochaine. Mais la route fut longue et dure.

Avec une population de quelque 11,500,000 habitants, le Canada est devenu, depuis 1939, la quatrième puissance aérienne et la troisième puissance navale parmi les Nations-Unies. Il occupe le quatrième rang parmi les producteurs de matériel et d'approvisionnements de guerre des Nations-Unies. Son industrie et son agriculture, mises au rythme de la guerre moderne lui ont permis de prendre la troisième place parmi les nations commerçantes du monde.

Ces réalisations n'ont pas été sans coûter d'efforts et de sacrifices. Il a fallu créer des contrôles pour mettre l'économie au pas et permettre la plus grande utilisation possible des ressources à notre disposition. Il fallait prendre des mesures pour empêcher l'inflation.

La lutte contre l'inflation a pris une importance énorme. En effet, tout l'effort de guerre du Canada dépendait, dans une large mesure, du succès de cette bataille qu'il fallait mener sur le front intérieur. Du début de la

guerre à octobre 1941, le coût de la vie monta de 14.6%, mais grâce au contrôle des prix, l'avance ne dépassa pas 3.4% depuis cette date.

Les Canadiens ont connu les rationnements, des impôts accrus, l'épargne obligatoire et surtout l'épargne volontaire qu'ils ont acceptée. Les salaires et la main-d'œuvre ont aussi été soumis aux contrôles et un régime de subsides et de quote-part ont grandement favorisé la stabilisation de l'économie canadienne.

Finances

Les dépenses de guerre du Canada, en incluant le budget pour l'année 1943-44 et les prévisions budgétaires pour l'année 1944-45 (se terminant le 31 mars) s'établissent à 15 milliards de dollars, une moyenne de 1,300 dollars par tête. Jusqu'au 31 mars 1944, les dépenses s'élevaient à 10 milliards 559 millions de dollars et durant ces années le revenu du gouvernement fédéral s'établissait ainsi par rapport à ces dépenses:

Impôt sur le revenu.....	38.2%
Impôts et taxes ensemble	69.5%
Revenu total.....	76.7%

Au cours de ces cinq ans, la dette fondée du Canada a triplé et un peu plus, mais en même

temps la dette extérieure du Canada (payable en fonds étrangers) qui représentait 26% du total, ne représente plus que 3% à peu près. La dette de guerre est détenue par un très grand nombre de Canadiens et on calcule que l'intérêt est versé à pas moins de 60% des Canadiens possédant un emploi lucratif.

Lors de la huitième émission de guerre, le public (à l'exclusion des sociétés, firmes de toutes sortes) a souscrit pour une somme totale de plus de 643 millions.

Voici comment s'établissent les ventes au public à chacune de ces émissions:

ÉMISSIONS DE GUERRE	(EN MILLIONS DE DOLLARS)
Première.....	132.0
Seconde.....	113.0
EMPRUNTS DE LA VICTOIRE	
Premier.....	279.5
Deuxième.....	335.6
Troisième.....	374.6
Quatrième.....	529.5
Cinquième.....	599.7
Sixième.....	643.7

Le nombre des souscriptions s'éleva à 178,363, lors de la première émission. Lors de la huitième, ce chiffre s'est multiplié par dix-sept, pour donner un total de 3,077,123 souscriptions. La huitième émission établit aussi le record pour le montant souscrit: 1 milliard 407 millions 576 mille 650 dollars.

La production

La production canadienne a dépassé toutes les espérances qu'on avait osé mettre dans l'industrie canadienne. En dollars, le matériel de guerre produit au Canada, à l'exclusion des vivres et des métaux (mais comprenant la valeur des commandes placées à l'étranger et le coût de certains aménagements militaires et industriels) s'évalue à plus de 8 milliards de dollars. On évalue à 6 milliards la valeur du matériel de guerre proprement dit — avions, véhicules, navires, produits chimiques et explosifs, canons, mitrailleuses, fusils, instruments, munitions de toute sorte, etc.

L'armée industrielle qui a réalisé cet immense effort s'élève à un million — hommes et femmes. Ce sont eux qui ont permis et réalisé la transformation d'une industrie de paix en industrie de guerre. Ce sont eux qui se sont familiarisés rapidement avec de nouvelles techniques. Ce sont eux, aussi, qui ont consenti les heures supplémentaires nécessaires.

En même temps, le Canada a accompli un effort considérable dans l'industrie minière et métallurgique. Le Canada est au premier rang des exportateurs de

métaux vils — plus précieux que l'or. La valeur totale des métaux et minéraux extraits durant l'année 1943 s'est élevée à 524 millions 426 mille 850 dollars.

Le tableau suivant, qui indique la proportion du Canada dans la production de certains métaux par les Nations-Unies, ne tient pas compte de la Russie soviétique:

Nickel.....	94%
Amiante.....	75%
Aluminium.....	32%
Zinc.....	20%
Plomb.....	17%
Cuivre.....	10%

Agriculture

En dépit d'une réduction de 23% de la main-d'œuvre agricole, drainée par les forces armées et l'industrie, la production agricole du Canada a augmenté de 50% durant la guerre. Ce qui a permis d'envoyer de grandes quantités de vivres en Grande-Bretagne et dans d'autres pays.

L'élevage du bétail et particulièrement des porcs a pris une expansion particulière durant la guerre. En 1939, environ 3,700,000 porcs avaient été mis sur le marché. En 1943, on en a mis sur le marché 7,150,000 et en 1944, 10 millions. C'est surtout dans les provinces des Prairies que l'augmentation a été plus considérable. En Saskatchewan, la province du blé, la valeur des porcs abattus a atteint 78,658,000 dollars en 1943, alors qu'elle n'avait atteint que 17,238,000 dollars en 1939. En même temps la valeur des produits laitiers est passée de \$6,113,000 en 1939 à \$20,114,000 en 1943.

La vente des produits de la ferme au Canada accuse une augmentation évaluée à 93 p. 100, de \$722,300,000 en 1939 à \$1,397,300,000 en 1943. Ces chiffres sont ainsi formés:

	1939	1943
Grandes cultures et fruits.....	\$332,500,000	\$501,400,000
Bétail.....	185,300,000	449,700,000
Volailles et œufs.....	52,200,000	124,300,000
Produits laitiers.....	113,800,000	249,000,000
Divers.....	38,500,000	72,900,000

Aide mutuelle

Le Canada est un des rares pays en mesure d'exporter un excédent de matériel de guerre:

munitions, équipement, matières premières et vivres. Le Canada a adopté le système d'aide mutuelle pour distribuer cet excé-

dent là où il est le plus nécessaire. Chaque nation-unie paie selon ses moyens, et le reste est distribué gratuitement. Cet accord naît du fait qu'il est aussi indispensable d'alimenter et d'équiper nos alliés que nos propres soldats. Les approvisionnements sont distribués en conformité des besoins stratégiques.

La Loi d'Aide Mutuelle, adoptée le 20 mai 1943, vint après trois ans et demi de guerre, après que le Canada eût accordé une aide financière de plus de \$2,700,000,000 au Royaume-Uni et à ses alliés pour l'achat de matériel canadien.

La loi prévoyait la distribution aux Nations-Unies d'un matériel de guerre d'une valeur d'un milliard. Au 31 mars 1944, le total des dépenses encourues en vertu de l'Aide Mutuelle s'établissait à \$912,603,220. Le crédit d'aide mutuelle pour l'année financière qui se terminera le 31 mars 1945 est de \$800,000,000, y compris la contribution du Canada à l'UNRRA, qui a été fixée à \$77,000,000.

Le Canada ne donne ni argent ni crédit à des pays étrangers en vertu de l'Aide Mutuelle. L'assistance consiste en marchandises et services, et encore, seulement des marchandises et

des services que le Canada lui-même considère qu'il peut et doit fournir. L'argent voté chaque année par le Parlement canadien pour l'aide mutuelle revient en définitive aux citoyens canadiens sous forme de salaires et de revenus pour leurs services et leur production.

Le Canada, son industrie mobilisée pour la production de guerre, a vu ses exportations croître considérablement pendant la guerre. L'or excepté, les exportations canadiennes ont atteint, en 1943, leur plus haut sommet, soit plus de \$2,971,700,000.

Pendant les sept premiers mois de 1944, elles ont atteint le total de \$2,024,980,000, une augmentation de 28 p. 100 sur la période correspondante de 1943 où elles s'établirent à \$1,581,408,000.

Au cours de la même période, le commerce extérieur du Canada, y compris les exportations et les importations, mais à l'exception de l'or, atteignait le total de \$3,063,480,000. Ce total est le plus haut jamais atteint, et n'est que faiblement inférieur au total pour toute l'année 1941.

Au moins 80 p. 100 des exportations courantes sont liés directement à la poursuite de la

guerre. C'est dire que 20 p. 100 seulement sont constitués par les échanges ordinaires du temps de paix, mais de ces exportations normales du temps de paix naîtra le commerce d'exportation du Canada après la guerre.

Le Royaume-Uni et les États-Unis sont les principaux acheteurs de produits canadiens à l'étranger. Le tableau suivant indique la marche ascendante des exportations canadiennes.

1939.....	\$ 924,926,000
1940.....	1,178,954,000
1941.....	1,621,003,000
1942.....	2,363,773,000
1943.....	2,971,475,000
1944 (sept mois)...	2,024,980,000

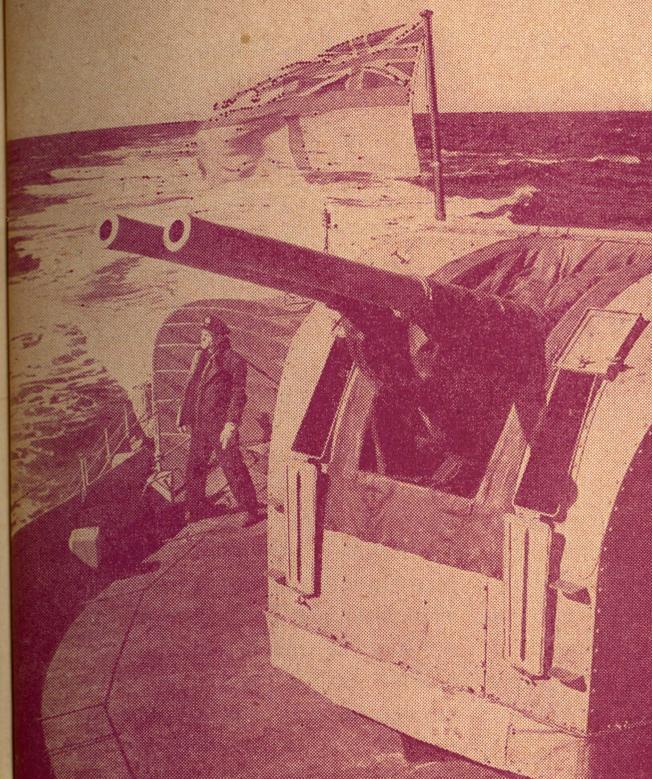
Marine

En temps de guerre, les navires marchands qui transportent des produits doivent être protégés. Au début de son développement, la Marine de guerre cherchait surtout à remplir ces fonctions protectrices. Pendant les derniers mois cependant, la Marine canadienne s'est développée encore davantage pour devenir une arme bien équilibrée possédant une puissance offensive considérable. Sous la poussée de la guerre, elle a multiplié ses 15 navires au point qu'elle en a maintenant 700, dont 350 sont des navires de combat.

En septembre 1939, le Canada avait deux bases navales, l'une à Halifax, l'autre à Esquimalt (C.-B.). En plus de l'expansion considérable de ces deux bases, onze autres ont été construites de toutes pièces, dans l'est, dans l'ouest et à Terre-Neuve.

Les effectifs sont passés de 1,700 à la déclaration de la guerre à plus de 90,000, y compris 5,000 femmes. Au cours de la seule année 1943, 27,000 nouvelles recrues sont venues s'ajouter à ces effectifs. Environ 40 p. 100 des hommes de la Marine canadienne servent en mer, et une grande proportion des effectifs de terre ont connu le service des équipages.

La Marine canadienne avait pour fonctions premières de protéger les communications vitales des Nations-Unies entre le Canada et le Royaume-Uni. Au début de la guerre, les sous-marins ennemis coulaient les navires alliés dans l'Atlantique nord à raison de 1,000,000 de tonnes par mois. La part du Canada dans ce travail d'escorte a été évaluée jusqu'à 48 p. 100 de l'ensemble. Au cours de l'été 1944, les navires de la marine royale canadienne ont fourni toutes les forces d'escorte pour tous les convois de marchandise



Un officier de marine canadien sur le pont de l'Iroquois, un des puissants destroyers de la Marine canadienne.

Pendant l'été également, les navires de la marine canadienne ont constitué environ 30 p. 100 des unités d'appoint dans le nord de l'Atlantique. On croit

entre l'Amérique du Nord et le Royaume - Uni. Récemment le plus gros convoi de la guerre comprenant plus d'un million de tonnes de cargaison, est arrivé en Angleterre de provenance nord-américaine, son escorte fournie entièrement par des navires de la marine canadienne et sa protection aérienne assurée par l'Aviation canadienne et l'Aviation britannique.

qu'ils continueront d'être chargés de la plus grande part du fardeau dans cette région, à l'avenir.

La marine canadienne ne s'est pas contentée du travail d'escorte. Ses navires et ses hommes ont servi sur plusieurs théâtres de guerre avant l'invasion de juin 1944. Dans le nord de l'Afrique, en Sicile, dans la mer des Caraïbes, à Kiska, le pavillon

de la marine canadienne a flotté fièrement.

Avant l'invasion, la marine canadienne a remis 16 balayeurs de mines de la classe Bangor au Royaume-Uni. Il était entendu que le Canada fournirait pour l'invasion, l'équipage de 30 navires de débarquement et de 16 torpilleurs. Dix-neuf corvettes canadiennes ont aussi été envoyées dans la Manche pour aider à convoier la flotte d'invasion. Douze frégates et dix destroyers d'escorte de la classe River formaient les unités canadiennes de renfort et servirent à la protection des convois d'invasion. Six des contre-torpilleurs canadiens les plus puissants — deux de la classe Fleet et quatre de la classe Tribal — ont participé au débarquement en Normandie.

Le jour même de l'invasion, et pendant les semaines qui suivirent, les deux navires de débarquement, *Prince-Henry* et *Prince-David* ont transporté en France des milliers de troupes canadiennes et alliées. Plus tard, lors de l'invasion du Midi de la France, les deux navires ont de nouveau pris part au débarquement.

En tout, 109 navires, avec un équipage total de 10,000 officiers

et marins de la Marine royale du Canada, ont participé à l'invasion. Ce chiffre comprend un groupe de commando, des officiers et des marins chargés de diriger la circulation et de faire la patrouille de certains secteurs des grèves de l'invasion. La participation du Canada n'a pas cessé avec les premiers succès de l'invasion, mais se poursuit depuis des semaines et continue encore.

Un autre aspect intéressant de l'activité de la marine est celui des opérations de surface contre les navires ennemis. Jusqu'à récemment, préoccupée presque exclusivement de la guerre sous-marine, la marine canadienne n'avait eu que peu d'occasions de se mesurer aux navires de surface de l'ennemi. Deux engagements seulement avaient eu lieu avant le printemps de 1944: le *Prince-Robert* captura le cargo allemand *Weser* en 1940 et deux autres cargos allemands se sont sabordés pour éviter d'être pris par le *Prince-Henry* au mois de mai 1940.

Depuis le commencement de la guerre jusqu'au 23 août 1944, les navires de la marine royale canadienne ont, à eux seuls, pris un navire, en ont coulé 12 et gravement endommagé 16 ou

17 autres dont quelques-uns ont pu couler ou être sabordés par la suite.

En outre, la Marine canadienne a participé à des opérations au cours desquelles 23 navires de surface ennemis ont été coulés et neuf autres endommagés.

Parmi les navires ennemis coulés par la marine canadienne immédiatement avant l'invasion et depuis, on compte des cargos, des contre-torpilleurs, des balayeurs de mines, des chalûtiers, des navires d'escorte, navires de la D.C.A., sous-marins, et autres navires plus légers. Le total des navires ennemis coulés ou endommagés au cours d'opérations dans lesquelles la marine canadienne jouait un rôle s'établit à 60 ou plus.

L'Armée

L'armée qui s'est distinguée en Sicile, en Italie et en France et qui continue à se couvrir de gloire sur les champs de bataille de l'Europe ne comprenait que 4,500 officiers et hommes de troupes il y a cinq ans.

Les effectifs de l'Armée canadienne dépassent aujourd'hui 460,000, alors que durant la dernière guerre ils ne dépassèrent jamais 389,639 officiers et sol-

dat. Il faut ajouter à ce chiffre de 460,000, les 15,000 femmes du Corps auxiliaire féminin.

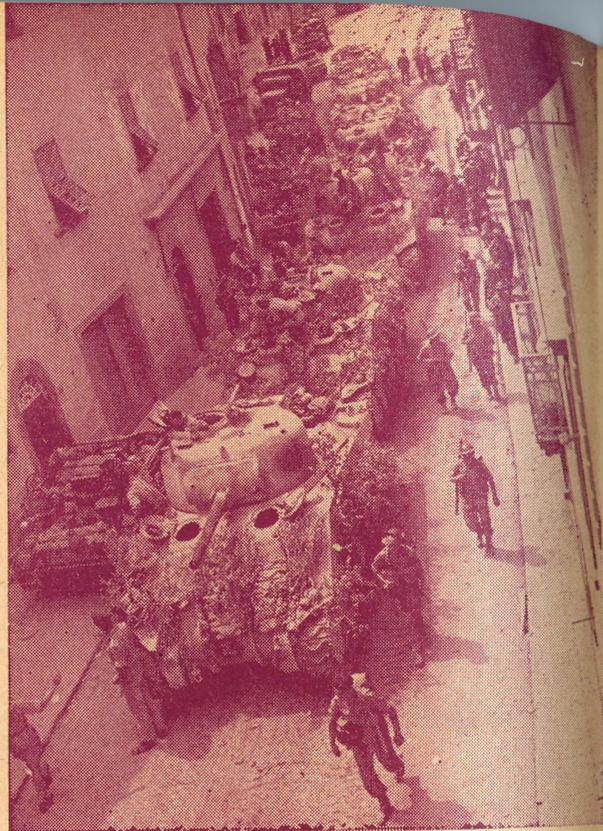
Le premier contingent canadien est débarqué en Grande-Bretagne le 17 décembre 1939, exactement trois mois et sept jours après le début des hostilités.

Lorsque la résistance française croula sous les coups de la puissante armée allemande, en 1940, les Canadiens venaient de débarquer sur le continent, mais ils se rembarquèrent sans avoir vu le feu. Après l'évacuation des troupes britanniques par Dunkerque, les Canadiens constituaient quelques-unes des rares unités dont le matériel et l'équipement pouvaient permettre d'offrir une résistance presque à armes égales, si les Allemands avaient osé tenter l'invasion de l'Angleterre.

Au cours des mois qui suivirent, des détachements canadiens participèrent à de nombreux raids sur la côte européenne et le 9 septembre 1941, les Canadiens exécutèrent le raid audacieux sur le Spitzberg.

Plus tard, cette année là, de l'autre côté de la terre, 2,000 Canadiens prenaient part à la bataille de Hong-Kong. Tous furent tués ou faits prisonniers.

Ces chars
canadiens qui
s'avancent dans
la rue étroite
d'une ville
française libérée
sont recouverts
de leur
camouflage qui
fait comme des
guirlandes.



Lorsque les Alliés exécutèrent le raid sur Dieppe, le 19 août 1942, les Canadiens constituaient les quatre-cinquièmes des forces employées. Ce jour-là plus de 3,350 Canadiens furent tués, blessés ou faits prisonniers. L'expérience acquise à Dieppe fut plus tard mise à profit par le commandement allié.

Le 10 juillet 1943, l'invasion de la Sicile mit fin à une longue période de préparation pour l'armée canadienne. La Première

Division canadienne prit part à la campagne de Sicile dès le premier jour et y joua un rôle de premier plan. Lorsque, le 3 septembre, l'Italie continentale fut envahie à son tour, la division canadienne était au premier rang et elle reçut bientôt des renforts. Les Canadiens composèrent bientôt un corps d'armée en Italie. La 1ère Division prit part à la dure bataille pour Ortona, qui tomba aux mains des Alliés en décembre.

Le 24 mai 1944, on révélait que le corps d'armée canadien était engagé tout entier dans la bataille d'Italie et que les Canadiens avaient réussi à percer la ligne Hitler, ouvrant ainsi une route vers Rome par les vallées du Liri et du Sacco, aux autres formations de la VIIIe Armée. Depuis, les Canadiens, ayant à leurs côtés des formations appartenant à au moins neuf pays alliés, ont poursuivi le combat contre un ennemi constamment refoulé vers le nord et la frontière. La ligne Gothique a été enfoncée.

Lorsque les Alliés débarquèrent en Normandie, tout le monde comprit qu'il s'agissait de l'assaut final. Les Canadiens étaient encore au premier rang. La Troisième Division comprenait des unités représentant sept provinces de la Confédération. La division canadienne atteignit ses premiers objectifs, et, dépassant Bayeux, la première ville libérée par les Alliés, les Canadiens s'employèrent à couper la route de Caen.

Après avoir consolidé leurs positions autour de Caen, les troupes canadiennes participèrent à l'avance des troupes britanniques au delà de la ville. Durant tout le mois de juillet,

Canadiens et britanniques durent faire face à une résistance acharnée dans le secteur de Caen que les Allemands étaient décidés à défendre à tout prix. Il fallut conquérir le terrain pouce par pouce. L'avance sur Carpiquet, qui précéda l'assaut sur Caen, mit les Canadiens aux prises avec des troupes d'élite nazies, mais le village et son aéroport furent pris, grâce à l'appui des canons de la flotte et des bombardiers.

Caen, était l'une des clefs de voûte du système de défense allemand. C'est ce qui explique l'acharnement que mit l'ennemi à sa défense. L'assaut dura deux jours et Canadiens et Britanniques entrèrent dans la ville libérée.

Des unités de la 2e Division canadienne, qui avaient participé au raid sur Dieppe, prirent part à la bataille de Caen.

Dix jours après la libération de Caen, Canadiens et Britanniques déclenchèrent une nouvelle offensive qui les amena jusqu'à l'Orne. Ils permirent ainsi aux Américains d'aller couper la retraite aux Allemands qui étaient encore dans le Cotentin.

L'avance des Canadiens vers Falaise, à partir de Caen, qui eut lieu en août, constituait le

baptême de feu de la 1ère Division canadienne. C'est là que la 2e et la 3e Division d'infanterie et la 4e Division blindée se trouvèrent réunies pour la première fois sur un champ de bataille. (Voir: Les forces canadiennes à l'action, page 39).

Avant la fin d'août, les Alliés avaient exécuté un nouveau débarquement dans le midi de la France et Paris était libéré. Les troupes alliées frappaient

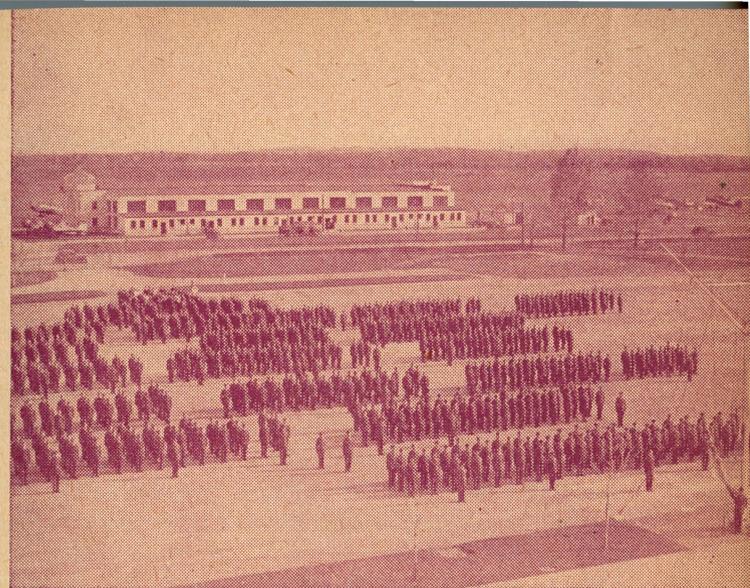
déjà aux portes du Reich.

L'Aviation

Plus de 100,000 membres d'équipage ont été formés dans les écoles d'aviation du Canada, depuis le début de la guerre. Des jeunes gens du Royaume-Uni et de divers pays du Commonwealth vinrent recevoir leur instruction ici, en vertu d'un accord signé en décembre 1939 entre le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et la

Ce convoi amène l'aménagement d'un nouvel aéroport pour l'Aviation canadienne en Italie.

La cérémonie de la remise des ailes à une promotion. Scène typique qui se renouvelle souvent sur le terrain des parades des nombreuses écoles d'aviation du Canada.



Nouvelle-Zélande. Des écoles d'aviation s'ouvrirent bientôt sur toute l'immense étendue du Canada.

Les jeunes Canadiens ont répondu à l'appel par centaines de milliers. L'aviation canadienne a maintenant des effectifs de 204,000, partis de 4,000 en 1939. Plus de 50,000 aviateurs canadiens sont actuellement outre-mer et la plupart sont des membres d'équipage.

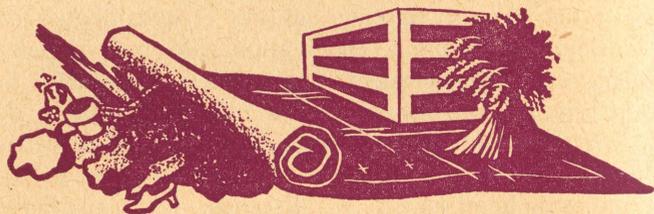
Il y a 42 escadrilles spécifiquement canadiennes sur les fronts de combat, mais pour des raisons d'organisation un grand nombre de Canadiens sont incorporés dans des formations britanniques. Le fait est que pour chaque membre d'équipage in-

corporé dans une formation canadienne, il y en a dix dans des formations britanniques. Les escadrilles canadiennes comportent des unités de bombardement, de chasse, de défense côtière, de reconnaissance, etc.

La première escadrille canadienne arrivée outre-mer (février 1940) était une unité de coopération avec les forces terrestres. En juin de la même année, une escadrille de chasse arrivait en Angleterre et elle prit une part importante à la bataille de Grande-Bretagne.

C'est le 1er janvier 1943 que le premier groupe de bombardement fut constitué et les bombardiers canadiens firent apparaître souvent aux manchettes

UNRRA



"...les peuples affamés de l'Europe se rendront véritablement compte de leur libération seulement lorsque nous leur aurons donné à manger."

M. MACKENZIE KING,
premier ministre du Canada

LE premier des organismes de la nouvelle organisation mondiale est maintenant prêt à fonctionner. Le projet rédigé à l'automne de 1943 a été réalisé et U.N.R.R.A. (Administration des secours et de la réhabilitation des Nations-Unies) est prêt à entreprendre sa vaste tâche en faveur des pays ravagés par la guerre.

Le problème

Les problèmes que pose déjà la restauration de ces contrées, restauration des aménagements et restauration des santés, ne pourront être résolus que grâce à une organisation rigoureuse. C'est cette organisation dont les

plans ont été tracés à Atlantic City, en novembre 1943.

Les fonctionnaires d'U.N.R.R.A. évaluent à 130 millions le nombre des Européens qui auront besoin d'une aide quelconque. En Extrême-Orient, le nombre des Chinois dont le pays a subi les ravages de l'occupation japonaise s'élève à au moins 230 millions.

En Europe, on estime que le nombre des porcs a été réduit durant la guerre de 50 p.c.; le bétail de 25 à 50 p.c. et les chevaux de 15 à 25 p.c. En même temps, la culture intense aura appauvri le sol dans d'immenses régions. La politique nazie, en Europe occupée, se résumait à

cette proposition: ne donner aux peuples subjugués que la nourriture suffisante pour leur permettre d'exécuter le travail que l'on attendait d'eux. En Extrême-Orient, la situation est peut-être encore plus mauvaise. Avant la guerre, la Chine consommait quelque 176 millions de tonnes de nourriture par année. Le déficit annuel, dû à la guerre, s'élève à 4 ou 5 millions de tonnes.

Devant l'énormité de la tâche, U.N.R.R.A. devra se limiter à une mission de miséricorde auprès des pays et des individus les plus malheureux. Il s'agira d'abord d'empêcher les gens de mourir de faim. La distribution des secours médicaux, des vêtements et autres articles de première nécessité se fera aussi sur cette base.

Le mot réhabilitation — ou restauration — n'a pas d'autre sens, ici, que celui de secours. On cherchera à aider les populations libérées à se "remettre sur pied", c'est-à-dire à se suffire à elles-mêmes. Les secours d'U.N.R.R.A. sont destinés à rendre les secours inutiles dans le plus bref délai possible.

Si les fonds mis à la disposition d'U.N.R.R.A. permettent d'aller au delà de ce strict minimum,

il n'y a pas de doute qu'on ne s'y refusera pas, mais il ne faut pas se méprendre, U.N.R.R.A. n'a pas pour mission de relever le niveau de vie d'avant-guerre des nations secourues. Ce n'est pas sur cet organisme, non plus, qu'il faille compter pour solutionner le problème du "travail pour tous" après la guerre.

Une nécessité militaire

U.N.R.R.A. est nécessaire. L'accord signé par les 44 nations unies et associées qui participent à U.N.R.R.A. stipule que l'activité du nouvel organisme ne doit jamais être autorisé à nuire aux plans des chefs militaires, mais il n'y a pas de doute qu'il y avait des raisons d'ordre militaire qui militaient en faveur de la création d'un organisme quelconque de secours. Une armée moderne compte plus que jamais sur ses lignes de communication et il est évident qu'il n'est pas possible de maintenir des lignes de communication avec le maximum de résultats dans une contrée où sévit la famine et où les services publics sont désorganisés. En plus, la famine s'accompagne toujours d'épidémies et les microbes ne respectent pas les uniformes, même étrangers.

Il est évident que les premiers secours, dans bien des cas, doivent être apportés par les autorités militaires et c'est pour cela que l'armée possède un service dit des affaires civiles et connu sous le nom de Gouvernement militaire allié. Ce service a prouvé sa valeur et son utilité en Afrique du Nord, en Sicile, en Italie et maintenant en France.

Ce n'est pas la fonction de l'armée, toutefois, de fournir des secours au delà des nécessités d'ordre militaire et c'est à ce moment qu'U.N.R.R.A. intervient.

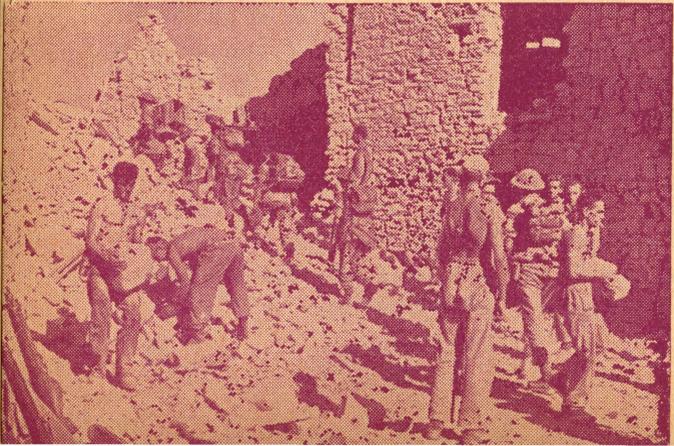
L'organisation

On estime à environ six mois la période durant laquelle les secours sont apportés par l'autorité militaire, mais cela n'empêche pas les fonctionnaires d'U.N.R.R.A. de travailler sur place, en collaboration avec les autorités militaires, acquérant ainsi

une expérience précieuse.

Le nombre des fonctionnaires d'U.N.R.R.A. qui agiront sur place ne sera jamais considérable. Chaque fois que ce sera possible on agira par l'entremise des gouvernements reconnus dans chaque contrée. Ainsi on évitera de froisser les justes susceptibilités des populations, en évitant de mettre dans des positions d'autorité un grand nombre d'étrangers.

On ne songe pas non plus à créer des systèmes de distribution compliqués ou sur le modèle des soupes populaires. Partout où cela sera possible on agira par le truchement des maisons de gros, dans chaque pays. Ainsi d'ailleurs, on favorisera le retour aux conditions normales. Les fonctionnaires d'U.N.R.R.A. sont aussi choisis pour leur familiarité avec les conditions et les mœurs des pays où ils auront à



Des Canadiens s'emploient déjà, entre deux batailles, à déblayer une rue dans une ville italienne.



La population de Falaise rentre dans la ville libérée par les Canadiens.

travailler. Parmi eux il y a déjà un bon nombre de Canadiens.

Vastes migrations

Le plus important problème d'U.N.R.R.A. est sans doute la distribution des secours dans les pays ravagés et affamés, mais un autre problème non moins grave se posera très bientôt. Celui créé par le rapatriement des millions de personnes chassées de leurs foyers et de leurs pays par la guerre. Ces gens sont évalués à 20 ou 30 millions, en Europe seulement. Par exemple, il y en a au moins 8 millions qui ont été amenés en Allemagne

comme esclaves. Dès que le combat cessera, ces hommes et ces femmes voudront rentrer chez eux. Laissés à eux-mêmes un grand nombre périrait sans doute en chemin et on courrait le risque de voir naître parmi eux de terribles épidémies qui menaceraient l'Europe et le monde. Ce problème est l'un de ceux qu'U.N.R.R.A. devra régler.

Il s'agira aussi de combattre la maladie chez les populations libérées qui, après des années de nourriture insuffisante, de mauvais traitements souvent, de manque de combustible et de vêtements, se trouvent dans un

de la nouvelle récolte, cet été, le Canada disposait de stocks de 355 millions de boisseaux et la nouvelle récolte est évaluée à 450 millions de boisseaux, ce qui met le Canada en excellente posture et lui permettra de remplir toutes les commandes.

On rapporte que les stocks de céréales et de vitamines déjà constitués sont importants. On ne peut malheureusement en dire autant des stocks de sucre, d'huile et de matières grasses et

on a pu constater en France que le beurre, la margarine et autres matières grasses ont manqué presque complètement durant l'occupation allemande.

Toutes les exportations au titre d'U.N.R.R.A. porteront la marque canadienne qui figure sur toutes les exportations du Canada: une feuille d'érable avec le mot Canada. Dans le cas du blé, par exemple, la feuille d'érable sera imprimée sur les sacs.

Les populations affamées de l'Europe ont besoin de nourriture.



Les impondérables

Il n'y a aucun moyen d'évaluer avec quelque chance de succès l'importance des secours qui seront apportés aux pays libérés. Beaucoup dépend de l'époque où tel pays sera libéré, beaucoup dépend aussi des ravages que la libération elle-même causera et aussi de l'importance des premières récoltes après le départ de l'ennemi. La situation ne sera pas la même dans les pays que l'ennemi aura dû quitter juste avant la récolte et dans un autre où le jour de la libération viendra justement après la récolte dont le produit aura été amené en Allemagne.

Toutefois, on a essayé d'établir d'avance, dans toute la mesure du possible, des évaluations élastiques tenant compte de toutes les éventualités. Un premier rapport, préparé par le comité interallié sur les besoins de l'après-guerre, fonctionnant à Londres, évaluait, en juin 1943, à 23,485,000 tonnes métriques les secours qu'il faudrait envoyer en Europe (à l'exclusion de la Russie) dans les six mois succédant à la libération. A mesure que des renseignements pris sur place parviennent à Londres, le rapport est révisé.

U.N.R.R.A. a créé deux sous-comités pour l'Europe et l'Asie. Le sous-comité européen est présidé par sir Frederick Leith-Ross, ancien président du Comité interallié pour les besoins de l'après-guerre. Le Canada est représenté dans ce sous-comité qui siège à Londres. Le sous-comité pour l'Extrême-Orient siège actuellement à Washington sous la présidence du représentant chinois. Dès que les circonstances militaires le permettront, le sous-comité asiatique se transportera en Extrême-Orient.

L'administration

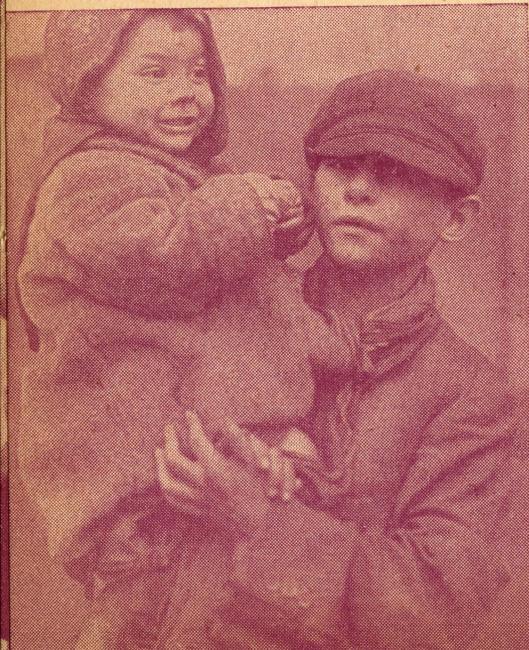
Ces sous-comités sont purement consultatifs. Le conseil exécutif d'U.N.R.R.A. siège à Washington. Ce conseil se compose de représentants de chacune des 44 nations constituantes et il doit se réunir au moins tous les six mois. La première réunion eut lieu à Atlantic-City, en novembre 1943. La prochaine, qui devait avoir lieu le 23 juin, a été reporté au 15 septembre et aura lieu à Montréal.

Un comité central, composé de représentants des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Chine et de l'Union soviétique, siège en permanence et constitue le con-

seil administratif. Toutes les décisions du comité central doivent être référées au conseil exécutif dans le plus bref délai possible.

Il existe aussi un comité des approvisionnements dont la présidence a été confiée au représentant canadien au conseil exécutif, M. L. B. Pearson, ministre à l'ambassade du Canada à Washington. Ce comité est très important et c'est lui qui avise le conseil exécutif, le comité central et le directeur général sur toutes les questions relatives aux

Enfants de la guerre. Un jeune Italien mendie pour lui et sa petite sœur.



approvisionnements, aux questions financières et au transport. Le président de ce comité prend part aux délibérations du comité central quand les questions du ressort du comité (des approvisionnements) sont discutées. Le président du comité des approvisionnements a été aussi autorisé à constituer un sous-comité chargé de se prononcer sur la capacité de payer de chaque pays.

Au sommet des fonctionnaires d'U.N.R.R.A., il y a un directeur général, qui se trouve à la tête de l'administration, dont le siège est à Washington. Il y a un bon nombre de Canadiens dans le personnel administratif d'U.N.R.R.A. En vertu d'un accord, la Commission du Service civil canadien reçoit les candidatures pour un certain nombre de vacances dans le personnel d'U.N.R.R.A. outre-mer. On a surtout besoin de personnes capables d'assumer des fonctions d'autorité à l'étranger. On a besoin de spécialistes dans divers domaines, distribution, œuvres sociales, agriculture, industrie, transports, génie civil et comptabilité. Un grand nombre des fonctionnaires d'U.N.R.R.A. seront recrutés sur place, dans les divers pays.

Aéroports du Nord

L'UN des plus magnifiques exemples de collaboration alliée peut être observé dans les vastes régions du Nord-Ouest et du Nord-Est du Canada, dont les installations militaires, destinées d'abord à barrer la route à un envahisseur éventuel, sont de-



venues des pièces importantes de la machine de guerre offensive des Alliés, dans leur guerre contre l'ennemi de l'Occident et celui de l'Orient. Les routes aériennes qui rejoignent les théâtres de guerre d'Europe et du Pacifique passent au-dessus de ces immenses régions, jalonnées maintenant par de nombreux aéroports parfaitement aménagés.

Le *Canada en guerre* (numéro de février 1944) a déjà consacré un article aux installations militaires du Nord-Ouest, mais ce n'est que le 1er août dernier, que le voile qui recouvrait la

route aérienne du Nord-Est — pour des raisons de sécurité — a été levé. Ce sont les autorités du Royaume-Uni qui suggèrent d'abord la création de la route aérienne du Nord-Est. Les avions de bombardement à long rayon d'action étaient alors ame-

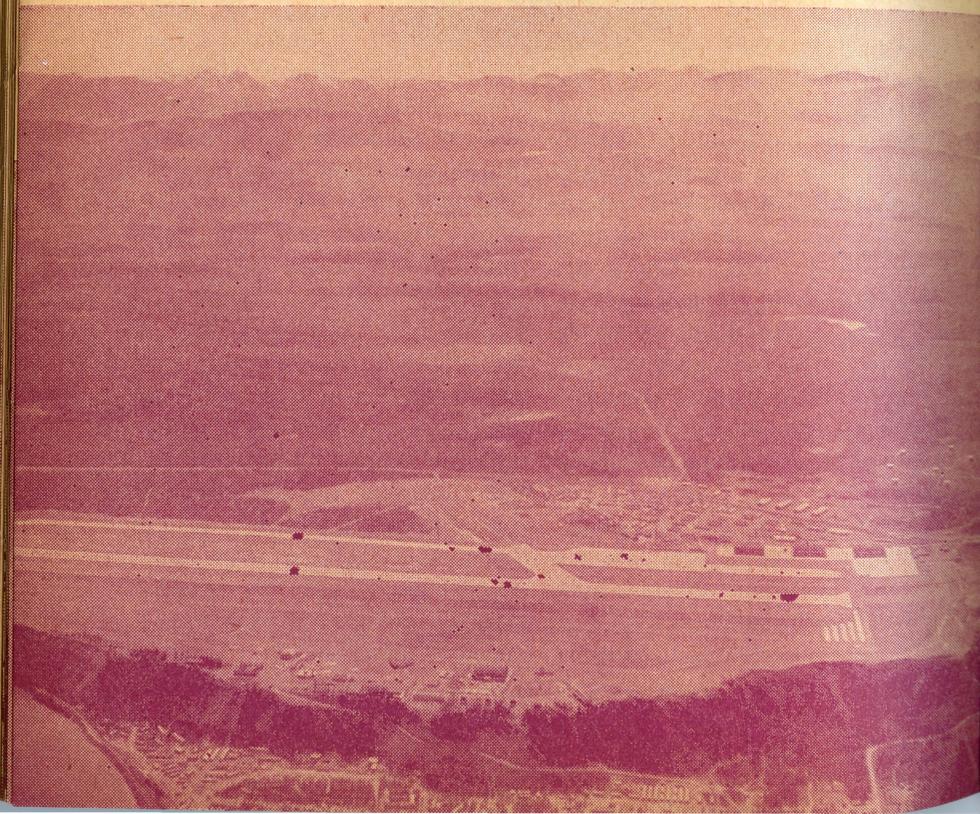
nés en Grande-Bretagne par la route de Terre-Neuve, depuis l'aéroport de Gander. Cet aéroport n'était déjà plus suffisant et la route de Terre-Neuve ne pouvait d'ailleurs être utilisée par les bombardiers à court rayon d'action, qui sortaient des usines américaines en grandes quantités, depuis quelque temps. Le projet d'une nouvelle route fut mis à l'étude conjointement par les États-Unis et le Canada. Les Américains étudièrent les possibilités de création d'un aéroport au Groenland pendant que le Canada prospectait le Labrador

pour un emplacement favorable. Celui-ci fut découvert sur la rive de la baie de l'Oie, en juin 1941. Une mission de l'aviation de l'Armée des États-Unis, envoyée sur place, fit un rapport favorable. En vertu d'un accord avec le gouvernement de Terre-Neuve, le Canada entreprit la construction d'un vaste aéroport moderne qu'on put utiliser quelques mois plus tard, avant la venue de l'hiver.

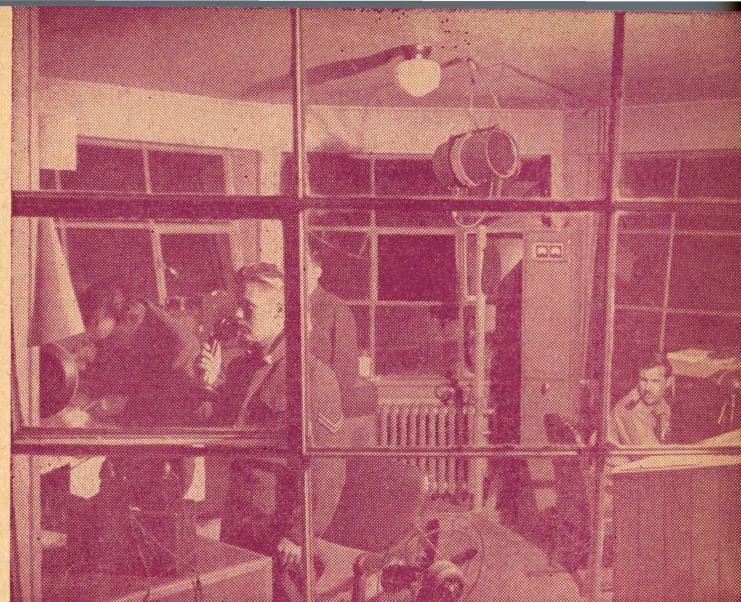
Un bail de 99 ans

A la suite de négociations, les gouvernements de Terre-Neuve et du Royaume-Uni consentirent un bail de 99 ans au Canada — pour fins de défense nationale. Le bail réserve l'utilisation de l'aéroport aux aviations militaires du Royaume-Uni et des États-Unis durant la guerre et durant toute la période subséquente qui sera reconnue par les parties intéressées en vue

Cet aéroport militaire, à Whitehorse, deviendra peut-être un grand aéroport civile.



Un poste de contrôle sur la fameuse route aérienne à relais du Nord-Ouest.



de leur défense commune. La question de l'utilisation de l'aéroport par l'aviation civile est laissée en suspens jusqu'à la fin de la guerre, avec cette réserve que les avions civils ou militaires du gouvernement de Terre-Neuve pourront toujours utiliser l'aéroport à des conditions aussi favorables que celles accordées aux appareils canadiens.

Entre-temps, le gouvernement américain avait conclu en avril 1941 un accord avec le ministre du Danemark, en vertu duquel les États-Unis assumaient la défense du Groenland. Les États-Unis entreprirent immédiatement la construction d'un aéroport qu'ils mettaient à la

disposition des autres nations américaines. Quelque temps après, Washington signait un accord avec l'Islande et assumait la défense de l'île. D'autres aéroports y furent immédiatement aménagés. L'aéroport de la Baie-de-l'Oie, celui du Groenland et ceux d'Islande constituaient les relais d'une route aérienne reliant l'Amérique à l'Europe par petites étapes.

Lorsque les États-Unis entrèrent en guerre, le 7 décembre 1941, les routes aériennes existantes devinrent presque tout de suite insuffisantes et les États-Unis proposèrent à la Commission mixte permanente de défense, l'aménagement d'une nouvelle route traversant le Nord-

est canadien et utilisable même par les bombardiers à court rayon d'action. On proposait une route qui permettrait aux appareils sortis des usines américaines de la côte du Pacifique de survoler les provinces des Prairies jusqu'au Pas et Churchill, dans le nord du Manitoba, puis de là suivre la route jalonnée par Southampton Island, dans les Territoires du Nord-Ouest, Frobisher Bay, dans la terre de Baffin, le Groenland et l'Islande. Les appareils venant des usines du Middle - West survoleraient l'Ontario et le Québec jusqu'à Fort-Chimo, sur la baie d'Ungava, à l'extrême-nord du Québec. De là, ils rejoindraient Frobisher Bay et à partir de ce point les deux routes se confondraient.

Ces deux routes ne devaient pas supplanter la route de la Baie-de-l'Oie, mais simplement compléter le système des routes aériennes qu'on se proposait de créer et qui permettrait non seulement de faire parvenir des avions américains en Europe mais aussi d'amener rapidement des renforts au Groenland et en Islande, en cas d'attaque brusquée.

L'aménagement

Le 9 juin 1942, la Commission permanente mixte de défense approuva le projet de l'aviation de l'Armée américaine et recommanda la construction d'aéroports en territoire canadien. Il était entendu que la R.A.F. pourrait utiliser la nouvelle route.

Plusieurs raisons se sont opposées à l'utilisation, dans la mesure prévue, du branchement de la route du Nord-Ouest qui mène à la baie d'Hudson, et les projets initiaux n'ont jamais été complètement réalisés. La menace sous-marine une fois mâtée, les communications maritimes ont repris, facilitant ainsi le transport d'une plus grande quantité d'avions par mer. Le perfectionnement des aérodromes de la Baie-de-l'Oie et de Terre-Neuve ont permis un trafic aérien plus intense par ces deux bases. Les améliorations techniques remarquables qui ont accru le rayon d'action et la sécurité des appareils ainsi qu'un service météorologique plus parfait, ont rendu la route de la Baie-de-l'Oie utilisable par certains avions à plus court rayon d'action. Le débarquement des Alliés en Afrique du Nord a

L'un des plus importants aéroports militaires des Alliés est dans les solitudes du Labrador, sur la baie de l'Oie. Les Aviations canadienne et américaine utilisent conjointement cette base aménagée par le Canada.



permis aux appareils utilisés dans cette région d'être acheminés par leurs propres moyens par la route du sud et de prévenir ainsi tout embouteillage par le nord. A mesure que les succès des Alliés se dessinaient sur le théâtre de l'Atlantique, la menace d'action ennemie contre le section nord-est de ce continent diminuait.

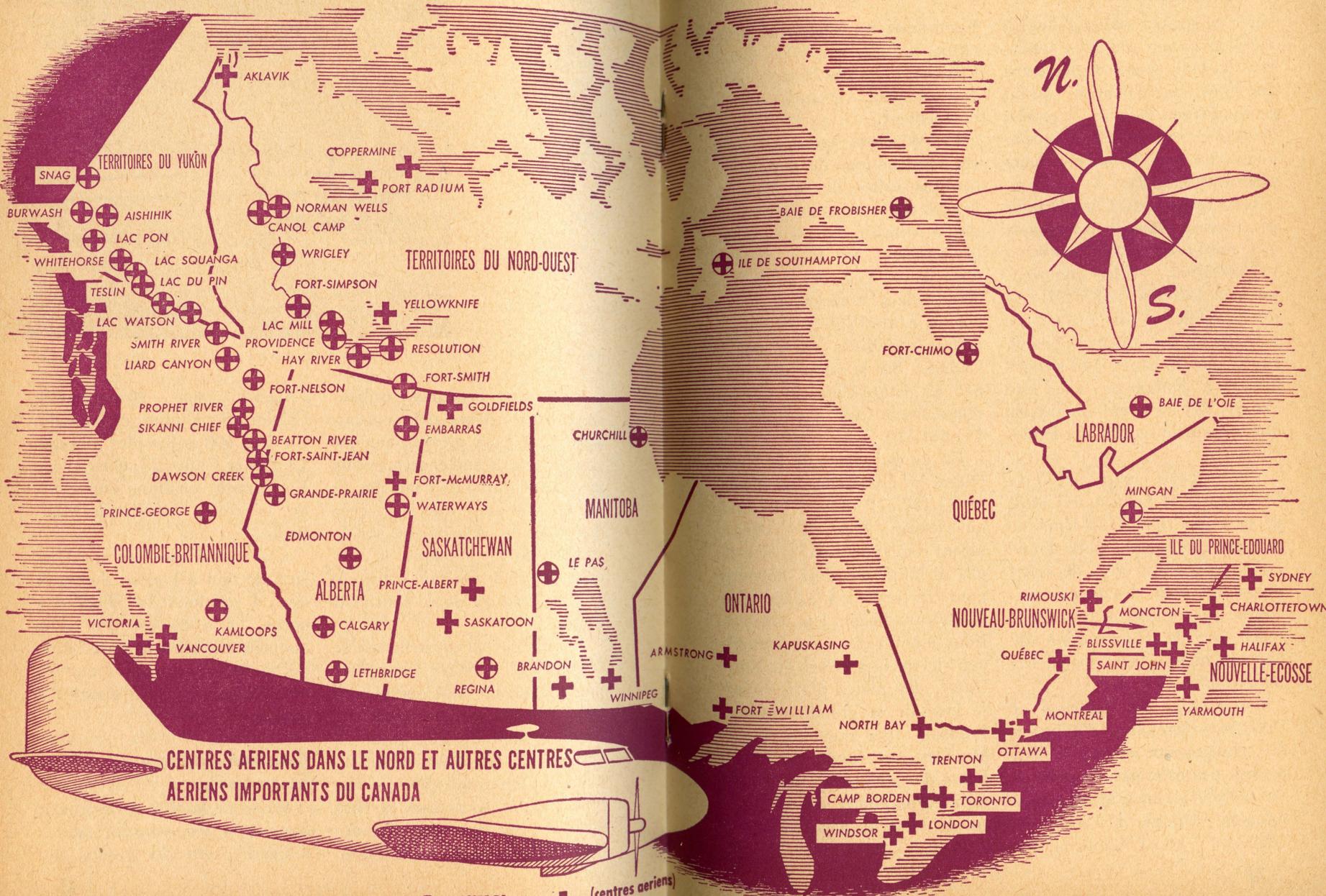
Néanmoins, la construction de ces bases du nord-est a complété l'entrelacement du réseau qui relie plus de 300 champs d'aviation distribués sur toute la surface du territoire canadien. Sise à environ 500 milles d'Edmonton se trouve la base aérienne du Pas, tremplin des opérations dans le Nord-Ouest,

l'Alaska, les Aléoutiennes, l'Union Soviétique et au delà. Environ 600 milles plus loin que Le Pas et Churchill, nous avons Fort-Smith, chaînon important de la route Mackenzie-Athabaska.

C'est ainsi que, du nord au sud, de l'est à l'ouest, de continent à continent, et d'océan à océan, on a disposé des relais augmentant ainsi la sécurité de vol sur tous les trajets que les avions peuvent être appelés à parcourir.

Remboursement aux États-Unis

Bien que les États-Unis aient assumé la responsabilité de la majeure partie des grands tra-



CENTRES AERIENS DANS LE NORD ET AUTRES CENTRES AERIENS IMPORTANTS DU CANADA

IMPLIQUES DANS L'ECHANGE DE NOTES CANADO-AMERICAIN → ⊕ AUTRES → ⊕ (centres aeriens)

TERRITOIRES DU YUKON

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

COLOMBIE-BRITANNIQUE

ALBERTA

SASKATCHEWAN

MANITOBA

ONTARIO

QUÉBEC

NOUVEAU-BRUNSWICK

NOUVELLE-ÉCOSSE

LABRADOR

SNAG

BURWASH

AISHIHIK

LAC PON

WHITEHORSE

TESLIN

LAC WATSON

SMITH RIVER

LIARD CANYON

PROPHET RIVER

SIKANNI CHIEF

DAWSON CREEK

PRINCE-GEORGE

VICTORIA

KAMLOOPS

VANCOUVER

AKLAVIK

COPPERMINE

PORT RADIUM

NORMAN WELLS

CANOL CAMP

WRIGLEY

FORT-SIMPSON

LAC MILL

PROVIDENCE

HAY RIVER

FORT-NELSON

BEATTON RIVER

FORT-SAINT-JEAN

GRANDE-PRAIRIE

EDMONTON

PRINCE-ALBERT

CALGARY

RESOLUTION

YELLOWKNIFE

FORT-SMITH

GOLDFIELDS

EMBARRAS

CHURCHILL

FORT-McMURRAY

WATERWAYS

LE PAS

ARMSTRONG

KAPUSKASING

FORT WILLIAM

NORTH BAY

TRENTON

CAMP BORDEN

WINDSOR

BAIE DE FROBISHER

ILE DE SOUTHAMPTON

FORT-CHIMO

BAIE DE L'OIE

MINGAN

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

SYDNEY

CHARLOTTETOWN

RIMOUSKI

MONCTON

BLISSVILLE

QUÉBEC

SAINT JOHN

HALIFAX

YARMOUTH

OTTAWA

TORONTO

LONDON

vaux de guerre dans le nord-ouest et le nord-est du Canada, les dépenses couvrant des constructions permanentes seront remboursées par le Canada. Toutes les constructions, permanentes ou non, seront d'ailleurs cédées au Canada.

Les dépenses du Canada pour ces travaux dans le nord-ouest et le nord-est s'élèvent à environ \$120,000,000. Elles comprennent un déboursé de \$34,761,643 que le Canada a pris à sa charge pour payer des constructions de guerre que les États-Unis s'engageaient à rembourser, ainsi que \$76,811,551 en fonds américains que le Canada rendra aux États-Unis.

Un autre montant de \$13,872,020 en fonds américains, dépensé par les États-Unis ne sera pas remboursé, étant donné qu'il représente des dépenses de guerre pour des fins américaines sans valeur permanente, telles que la construction de barraquements et logements temporaires.

Les détails des dépenses et l'existence des champs d'aviation du nord-ouest qui, jusqu'ici, n'avait pas été rendue publique ont été révélés lorsque le premier ministre déposa, le 1er août 1944, à la Chambre des

Communes, un échange de notes entre le Canada et les États-Unis, en date des 23 et 27 juin, qui constitue l'accord de remboursement.

Les dépenses encourues pour les constructions du nord-est, y compris celles de la Baie de l'Oie et d'un autre champ d'aviation à Mingan, dans la province de Québec, en face de l'île d'Anticosti, s'élèvent à 39,494,300 dollars américains versés par les États-Unis et 11,240,690 dollars canadiens payés par le Canada. Sur la somme dépensée par les États-Unis, le Canada remboursera un montant de \$31,631,310.

En ce qui concerne le Nord-Ouest, les États-Unis ont dépensé 51,189,271 dollars en fonds américains, dont \$45,180,241 seront remboursés par le Canada qui a lui-même déjà déboursé pour ces travaux \$23,520,953 en fonds canadiens. Les constructions et aménagements comprennent la route à relais du Nord-Ouest, des pistes d'atterrissage le long de la grande route de l'Alaska, ainsi que des rivières Mackenzie et Athabaska et une ligne de téléphone, télégraphe et télétype allant d'Edmonton, en Alberta à la frontière de l'Alaska.

Les dépenses effectuées par les États-Unis couvrent la période allant jusqu'au 24 avril 1944. Celles du Canada représentent les sommes votées jusqu'au 31 mars 1944. A cette date, une grande partie des constructions qu'elles devaient défrayer n'étaient pas encore réalisées.

Conclusion de l'accord

En exposant l'accord aux termes duquel le Canada remboursera aux États-Unis les dépenses effectuées au Canada pour des constructions et aménagements de nature permanente, l'honorable M. King déclara ce qui suit:

"...le Gouvernement tenait compte de deux considérations. En premier lieu, nous estimons que la responsabilité de fournir les aménagements nécessaires aux forces canadiennes, britanniques et américaines au Canada et au Labrador retombe sur le Canada et est partie intégrante de sa contribution à l'effort de guerre allié.

"En second lieu, on a cru qu'il ne serait pas de mise qu'un autre pays possédât des intérêts financiers au Canada dans certaines installations d'une valeur permanente, comme par exemple des installations destinées à l'aviation civile qui seront utilisées en temps de paix.

"Je suis heureux d'ajouter que le Gouvernement des États-Unis a très bien compris notre attitude et que l'accord dont je dépose le texte est le résultat de l'esprit de compréhension qu'il a manifesté."

Les arrangements existants relatifs à l'entretien, l'utilisation et la défense pendant la guerre de ces constructions et aménagements restent inchangés.

Le Canada devra payer aux États-Unis les sommes énumérées à la page suivante pour des travaux effectués par ces derniers:

	(en dollars américains)
Route à relais du Nord-Ouest (y compris les contrats non terminés au moment de l'échange de notes)	\$31,311,196
Pour diverses pistes d'atterrissage le long de la grande route d'Alaska.....	3,262,687
Pour diverses pistes d'atterrissage le long de la rivière Mackenzie.....	1,264,150
Route de la baie d'Hudson.....	27,460,330
Champ d'aviation de Mingan (Québec).....	3,627,980
Champ d'aviation de la Baie de l'Oie, Labrador..	543,000
La ligne de téléphone, télégraphe et télétype d'Edmonton à la frontière de l'Alaska.....	9,342,208
Total.....	\$76,811,551

Frais assumés par le Canada et que le Canada prendra à sa charge pour le compte des États-Unis,

	(dollars canadiens)
Route à relais du Nord-Ouest.....	\$18,359,953
Route de la Baie d'Hudson.....	1,290,010
Champ d'aviation de la Baie de l'Oie, Labrador..	9,950,680
Total.....	\$29,600,643

En outre, le Canada versera un montant de \$5,161,000 pour des améliorations projetées sur la route à relais du Nord-Ouest. Voici, d'autre part, le détail

des dépenses effectuées par les États-Unis pour diverses pistes le long de la route d'Alaska et sur la route aérienne de Mackenzie-Athabaska:

Pistes le long de la route d'Alaska	(en dollars américains)
Dawson Creek.....	\$ 428,220
Sikanni Chief.....	599,947
Rivière du Prophète....	422,084
Liard Canyon.....	537,584
Lac du Pin.....	287,162
Lac Squanga.....	297,101
Lac Pon.....	471,227
Burwash.....	219,362
Total.....	\$3,262,687

Route aérienne Mackenzie-Athabaska	
Waterways.....	\$ 108,754
Embarras.....	59,112
Fort-Smith.....	110,230
Résolution.....	65,803
Hay River.....	100,030
Providence.....	111,252
Lac Mills.....	43,075
Fort Simpson.....	162,701
Wrigley.....	93,372
Norman Wells.....	298,075
Camp Canol.....	111,746
Total.....	\$1,264,150

TABLEAU DÉTAILLÉ DES DÉPENSES IMPLIQUÉES

	Dépenses des É.-U. (dollars américains) au 24 avril 1944		Dépenses du Canada (en dollars canadiens)		Solde devant couvrir l'achève- ment des travaux
	Total	De valeur permanente	Votées jusqu'au 31 mars 1944	Effectuées jusqu'au 31 mars 1944	
Route à relais du Nord-Est					
Le Pas (Manitoba).....	\$ 415,000	\$ 415,000	\$ 1,253,850	\$ 921,650	\$ 332,200
Churchill (Manitoba).....	9,385,700	6,206,800	—	—	—
Ile de Southampton (Terr. du N.-O.).....	7,043,200	5,318,870	—	—	—
Baie de Frobisher (Terr. du N.-O.).....	8,065,700	6,833,190	—	—	—
Fort-Chimo (Québec).....	9,756,500	8,686,470	—	—	—
Mingan (Québec).....	4,285,200	3,627,980	36,160	35,000	1,160
Baie-de-l'Oie (Labrador)....	543,000	543,000	9,950,680	6,559,756	3,390,924
Total.....	\$39,494,300	\$31,631,310	\$11,240,690	\$ 7,516,406	\$3,724,284
Route à relais du Nord-Ouest					
Aishihik (Yukon).....	\$ —	\$ —	\$ 1,021,921	\$ 824,159	\$ 197,762
Beaton River (C.B.).....	—	—	941,407	418,620	522,787
Calgary (Alberta).....	28,517	28,517	512,178	392,448	119,730
Edmonton (Alberta) base aérienne.....	5,248,822	2,836,835	3,634,759*	3,017,350	617,409
Namao (Alberta) (Champ d'aviation complémentaire d'Edmonton).....	6,853,683	6,264,495	200,000	144,053	55,947
Fort-Nelson (C.B.).....	6,186,892	5,477,354	1,070,822*	649,535	421,287
Fort-St. John (C.B.).....	4,415,441	3,974,683	1,297,132	1,297,132	—
Grande-Prairie (Alberta)...	1,968,015	1,719,956	1,255,110*	960,126	294,984
Kamloops (C.B.).....	—	—	1,037,237	769,953	267,284
Lethbridge (Alberta).....	—	—	142,274	41,427	100,847
Prince-George (C.B.).....	164,732	164,732	438,761	417,903	20,858
Régina (Sask.).....	—	—	135,975	134,646	1,329
Smith River (C.B.).....	—	—	1,018,398	813,130	205,268
Snag (Yukon).....	—	—	855,399	645,095	210,304
Teslin (Yukon).....	—	—	862,100	784,493	77,607
Lac Watson (Yukon).....	4,156,695	3,448,743	1,218,685*	1,035,374	183,311
Whitehorse (Yukon).....	8,297,429	7,395,881	2,717,795	2,189,627	528,168
Total.....	\$37,320,226	\$31,311,196	\$18,359,953*	\$14,535,071	\$3,824,882
Pistes d'atterrissage le long de la route de l'Alaska.	\$ 3,262,687	\$ 3,262,687	—	—	—
Route de Mackenzie-Athabaska.....	\$ 1,264,150	\$ 1,264,150	—	—	—
Ligne téléphonique d'Edmonton à la frontière de l'Alaska.....	\$ 9,342,208	\$ 9,342,208	—	—	—
Grand total.....	\$90,683,571	\$76,811,551	\$29,600,643*	\$22,051,477	\$7,549,166

* D'autres travaux de construction entrepris par le Canada en 1944 sur la Route à relais du Nord-Ouest à la demande des États-Unis sont évalués à \$5,161,000 en fonds canadiens et cela de la manière suivante:

Edmonton.....	\$1,250,000
Grande Prairie.....	1,500,000
Fort Nelson.....	1,803,000
Watson Lake.....	608,000
Total.....	\$5,161,000

Des Faits et des Chiffres

FORCES ARMÉES

EFFECTIFS — plus de 769,000

En 1939	Actuellement
Marine..... 1,700	90,000 (85,000 hommes, 5,000 femmes)
Armée..... 4,500	475,000 (460,000 hommes, 15,000 femmes)
Aviation..... 4,000	204,000 (190,000 hommes, 14,000 femmes)
Total..... 10,200	769,000 (735,000 hommes, 34,000 femmes)



PERTES — 51,038

ARMÉE

jusqu'au 31 juillet 1944

Morts.....	9,501
Présumés morts.....	287
Disparus.....	1,308
Prisonniers ou internés*.....	3,800
Blessés.....	18,343
Total.....	33,239**

* Le chiffre pour les prisonniers de guerre comprend 108 rapatriés ou évadés.

**Au 30 juin 1944, le total s'établissait à 26,222.

AVIATION

jusqu'au 31 juillet 1944

Morts et présumés morts.....	9,848
------------------------------	-------

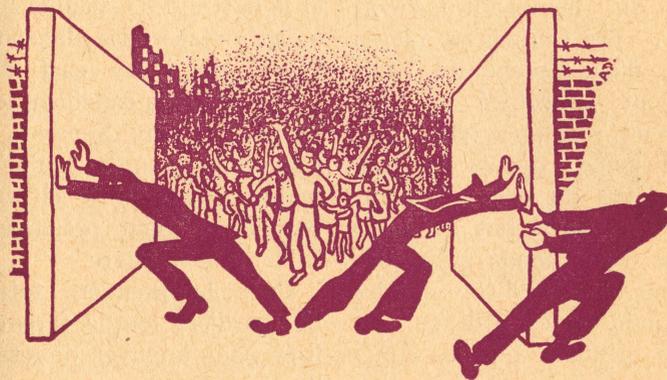
Disparus, prisonniers de guerre ou internés.....	5,217
Grièvement blessés.....	896
Total.....	15,961

MARINE

jusqu'au 31 juillet 1944

Tués à l'ennemi.....	1,000
Autres décès.....	184
Total.....	1,184
Blessés.....	303
Prisonniers.....	37
Disparus.....	314
Total.....	1,838

Les forces canadiennes à l'action



AU début d'août, les Alliés avaient libéré le Cotentin. Avant la fin du mois les Alliés effectuaient un nouveau débarquement dans le midi de la France et bientôt presque toute la France centrale était en possession des Alliés ou des patriotes français. Canadiens et Britanniques effectuaient des poussées victorieuses au delà de la Seine et de la Somme, en vue de prendre les Allemands qui défendaient la côte du Pas-de-Calais par le revers. (C'est là que sont les installations qui servent à lancer les bombes

ailées sur l'Angleterre.) Les forces américaines, de leur côté, avaient fait un bond prodigieux en avant, traversant toute la Bretagne et bifurquant subitement vers le nord. Le 31 août, les Américains étaient à cinq milles de la frontière belge et à 90 milles seulement de la frontière allemande. Paris était libéré grâce à un soulèvement général de la population et le général de Gaulle y avait installé le gouvernement provisoire de la République. Excepté sur un ou deux points où ils tâchaient de ralentir le flot irrésistible

des armées alliées, les Allemands battaient partout en retraite.

Le 7 août, on révélait que les Canadiens combattant en France étaient maintenant constitués en armée, sous le commandement du lieutenant-général Crerar. Les Canadiens, placés sur le flanc gauche du front allié ont rencontré la plus vigoureuse résistance offerte par les Allemands depuis les premiers jours du débarquement.

Les Canadiens ont dû subir le choc d'une bonne partie des divisions blindées d'élite que les Allemands ont utilisées en France, pendant que les Américains exécutaient leur avance spectaculaire.

Les troupes canadiennes ont dû arracher le terrain pouce à pouce aux meilleures troupes dont disposait le commandement allemand. Le commandant suprême, le général Eisenhower, a déclaré que Britanniques et Canadiens ont dû vaincre la résistance la plus acharnée de l'ennemi. Le général a déclaré que chaque pied de terrain gagné dans le secteur de Caen valait dix milles n'importe où ailleurs. La première tâche de la nouvelle Armée canadienne fut d'enlever aux Allemands le terrain entre Caen

et Falaise, de se joindre aux Américains qui montaient vers le Nord depuis Le Mans, afin de cerner les Allemands et d'anéantir la 7e Armée allemande.

Pour venir à bout de l'ennemi et le battre, les Canadiens n'ont eu qu'à réaliser les plans stratégiques du jeune chef du 2e Corps d'armée canadien, le major-général Guy Simonds. Les Canadiens n'eurent qu'une semaine — et sur le champ de bataille — pour préparer leur brillante manœuvre.

Pour la première fois, des bombardiers lourds furent utilisés pour appuyer directement l'action des troupes terrestres. L'artillerie bombardait les objectifs de bombes éclairantes de couleur. Celles-ci étaient repérées par des bombardiers de reconnaissance et les Halifax et les Lancaster venaient ensuite décharger leurs charges de bombes.

L'avance canadienne devait s'effectuer en rase campagne battue par les 88 millimètres allemands. L'attaque fut donc déclenchée de nuit et, pour la première fois peut-être, on utilisa les chars en pleine nuit, mais cette fois, surtout comme transports de troupes. Pour diriger les tanks dans l'obscurité, on se servit de bombes éclairantes

et de balles phosphorescentes.

Lorsque le jour vint, les Canadiens avaient eu le temps de se mettre en position pour faire face aux contre-attaques de l'ennemi, qui avait eu le tort de se laisser surprendre. Durant le jour les Canadiens reçurent aussi l'appui des bombardiers américains. Avant que les Allemands aient eu le temps de se reconnaître et de s'organiser, les Canadiens avaient gagné les collines boisées qui entourent Falaise.

Après un temps de pause qui dura plusieurs jours, l'assaut final fut déclenché contre la ville. Encore une fois, les Canadiens utilisèrent des bombardiers lourds pour préparer leur attaque, en même temps qu'un violent feu de barrage de l'artillerie. La ville fut prise et la trouée par laquelle les Allemands pouvaient encore s'échapper, à Trun, fut fermée. La capture de la route Caen-Falaise fut l'un des principaux facteurs de la défaite retentissante infligée à la 7e Armée allemande, et elle prépara l'avance alliée le long de la Seine. (A la dernière minute, les Allemands avaient envoyé des renforts pris à la 15e Armée, mais en vain.)

Dès le 28 août, les Canadiens avaient établi cinq têtes de pont au delà de la Seine. Avec l'aide extrêmement importante de l'armée française de l'intérieur, qui s'employait avec ferveur et succès à nettoyer l'arrière du front de ce qui pouvait y rester d'Allemands, les colonnes alliées purent être rapidement rassemblées pour une nouvelle offensive.

Les troupes du génie canadiennes qui établirent des ponts sur la Seine ont mérité des félicitations spéciales.

Lorsque minuit sonna, le soir du 31 août, les Canadiens faisaient encore face à un ennemi décidé à résister par tous les moyens, mais ils poursuivaient quand même leur avance vers les ports de la Manche. Rouen avait été enlevé aux Allemands et nos troupes n'étaient plus qu'à quelques milles de Dieppe.

Dans la course vers Falaise, c'était la première fois que la Seconde et la Troisième Division canadienne et la Quatrième Division blindée combattaient dans le même secteur. La Seconde Division — célèbre pour le raid héroïque de quelques-uns de ses bataillons sur Dieppe, en août 1942 — et la Division britannique incorporée dans la 1ère Armée canadienne, étaient

à la pointe de l'attaque. Ces troupes s'assurèrent la maîtrise des deux côtés de la route. La Quatrième Division et une division blindée polonaise furent alors mises en mouvement. Les Polonais se déployèrent en éventail vers l'est et la Quatrième se dirigea vers les hauteurs dans le voisinage de Potigny, à environ 5 milles au nord-ouest de Falaise.

Lorsque le second assaut fut livré à Falaise, la Seconde Division bifurqua vers l'ouest, en direction de Bretteville-sur-Laize, puis vers le sud le long de la Laize. La Troisième Division, gardée en réserve, reçut l'ordre d'aller appuyer l'action de la Quatrième. Les trois divisions se dirigèrent alors sur la ville pendant que les Polonais étaient employés aux opérations de nettoyage dans la région de Potigny. Ce sont les troupes de la Seconde Division qui entrèrent les premières dans la ville. La Quatrième Division et les Polonais poursuivirent leur avance jusqu'à Turin, où il s'agissait de couper le passage aux Allemands en pleine retraite.

La 1ère Armée canadienne qui combat en France est composée du 2e Corps d'armée canadien, d'une division d'infan-

terie britannique qui comprend les Seaforth Highlanders, d'une division blindée polonaise, de la brigade de la Princesse-Irène (hollandaise) et d'unités belges. Un bon nombre de ces soldats hollandais et belges ont reçu leur instruction au Canada. Le commandement et l'état-major de l'Armée sont entièrement canadiens et comprennent environ 500 officiers. Les troupes dites d'armée (7,000 hommes) sont aussi canadiennes. Le 2e Corps canadien se compose des Deuxième, Troisième et Quatrième (blindée) Division.

Le 1er Corps canadien est en Italie (lieutenant-général E.L.M. Burns). Il se compose de la Première et de la Cinquième Division et de la 1ère Brigade blindée. Le Corps est incorporé dans la VIIIe Armée britannique.

La Première Division est arrivée outre-mer en décembre 1939 et fut suivie dans cet ordre par la Deuxième, la Troisième et la Cinquième. La Quatrième, organisée d'abord comme division d'infanterie, fut réorganisée comme division blindée.

Le Canada avait d'abord songé à garder toutes ses divisions ensemble pour en constituer une armée, mais les plans furent changés lorsque l'occasion se

présenta d'utiliser utilement en Méditerranée quelques-unes des divisions canadiennes. La Première Division débarqua en Sicile en juillet 1943 et en janvier 1944, la Cinquième vint la rejoindre en Italie. C'est alors que l'état-major du Premier Corps d'armée passa en Italie.

Parachutistes et troupes d'infanterie aérienne du Royaume-Uni, des États-Unis et du Canada ont été réunis sous le commandement du lieutenant-général américain Brereton, qui avait commandé la 9e Force aérienne des États-Unis en Grande-Bretagne. Le bataillon de parachutistes canadiens qui participa au débarquement en Normandie faisait partie de la nouvelle armée.

On a annoncé l'arrivée en France de nouvelles unités canadiennes dont une formation de forestiers, débarquée au début du mois.

Le voile officiel qui gardait le secret des nouvelles armes et des nouvelles techniques utilisées dans la campagne de France, se lève graduellement. L'une de ces armes est le Churchill "Crocodile" de 41 tonnes, un lance-flammes monté sur char blindé que Britanniques et Canadiens utilisent depuis le premier jour du débarquement. Le "Croco-

dile" peut lancer un jet de flammes à 450 pieds en avant et cette flamme peut même être lancée à l'abri, à angle droit. Les Alliés se servent aussi d'un canon de 25 livres monté sur un char dont les œuvres vives sont imperméables; d'un char qui sert à faire exploser les mines pour frayer un passage à l'infanterie et aux véhicules; d'un petit bateau-fusée et d'un canon de 17 livres qui peut percer la plus épaisse carapace de n'importe quel blindé ennemi.

Un procédé de construction rapide de pistes pour les avions, que les ingénieurs canadiens ont introduit, est maintenant employé par la 9e Force aérienne des États-Unis. On étend sur la surface deux épaisseurs de gros papier utilisé par l'industrie du bâtiment avant de faire passer les énormes rouleaux compresseurs. Le papier sert seulement à protéger la surface foulée et durcie contre les intempéries. L'ancienne méthode américaine utilisait des plaques de métal reliées entre elles, et les Britanniques se servent de surfaces de mailles d'acier.

Le débarquement dans le midi de la France fut préparé par la prise des îles de Levant et de Portcros, au large du Cap Nègre, par une formation spéciale com-

prenant des spécialistes canadiens et américains de ces sortes de coups de main. Les hommes de cette formation ont reçu leur entraînement de parachutistes à Fort-Benning, en Géorgie, et ont été initiés à la guerre de montagnes et aux débarquements à Fort Ethan-Allen, dans le Vermont.

Les supercommandos ainsi formés ont été utilisés pour la première fois à Kiska, dans les Aléoutiennes, un an exactement avant le coup contre les îles de Levant et de Portcros.

Ils ont aussi servi en Italie, particulièrement contre le Mont-Cassin et sur la tête de plage d'Anzio. Durant plus de trois mois, ils multiplièrent les coups de main et réussirent à jeter la terreur dans les lignes allemandes.

C'est encore cette formation mixte canado-américaine qui monta à la tête des troupes d'assaut envoyées contre Rome et les supercommandos furent les premiers à pénétrer dans la ville.

La Marine

La principale activité de la Marine canadienne demeure la protection des convois et la chasse aux raiders ennemis, mais des navires de la flotte ont pris

part au bombardement des installations côtières allemandes dans le midi de la France et les deux gros navires de débarquement canadiens, le *Prince-Henry* et le *Prince-David*, ont participé à l'opération.

Au début du mois, le *Haïda* et l'*Iroquois* ont pris part à l'attaque d'un convoi allemand dont tous les navires — sept transports de troupes — ont été coulés, en face de Saint-Nazaire par où les Allemands cherchaient à s'évader d'une situation impossible.

Quatre destroyers canadiens ayant à leur tête le *Qu'Appelle* et comprenant l'*Assiniboine*, le *Skeena* et le *Restigouche* ont coulé quatre chalutiers allemands armés et un navire de ravitaillement.

Plus tard, durant le mois, l'*Iroquois* prit part à deux actions contre la flotte marchande allemande dans la Manche, entre Brest et Lorient, avec deux navires britanniques, le *Mauritius* et l'*Ursa*. Les trois navires attaquèrent d'abord un convoi navigant sous la protection des batteries côtières allemandes. Quelques jours plus tard, les mêmes navires coulaient aux Allemands deux balayeurs de mines, trois navires de ravitail-

lement et trois navires d'escorte. L'*Iroquois* a participé à des opérations qui ont coûté à l'ennemi 20 navires coulés et trois avariés.

Au cours du mois on a annoncé la perte de la corvette *Régina*. Deux hommes de l'équipage ont été tués et 27 autres sont portés disparus. La *Régina* a été coulée pendant qu'elle portait secours à un cargo en détresse. La corvette mit 28 secondes à couler après l'explosion et 60 membres de l'équipage ont pu être recueillis. La *Régina* était employée, depuis le débarquement en Normandie, à protéger les lignes de communication alliées par-dessus la Manche.

Durant le mois d'août, le navire-hôpital canadien *Lady-Nelson* a rapatrié plus de 600 blessés.

L'Aviation

Durant août, l'Aviation canadienne a accompli de nombreuses missions destinées à appuyer l'action des troupes terrestres, et souvent de la préparer. Nos appareils ont bombardé l'ennemi et l'ont attaqué à la mitrailleuse. En même temps, les bombardiers canadiens continuaient à pilonner l'Allemagne et les installations ennemies en Europe, et les chasseurs sillonnaient

le ciel à la recherche des appareils ennemis, difficiles à trouver.

Les Canadiens ont participé aux bombardements exécutés en conjonction avec la Ière Armée canadienne à l'assaut de Falaise. Pendant que les forces terrestres se resserraient sur l'ennemi, dans la poche du secteur Falaise-Argentan, les escadrilles déversaient des tonnes de bombes sur les colonnes et les chars ennemis qui tentaient désespérément de fuir par une légère ouverture dans le cercle de fer qui menaçait de se refermer sur eux. En un seul jour plus de 400 véhicules ennemis furent détruits.

Au cours d'un engagement au nord de Paris, des Spitfire canadiens descendirent 12 appareils d'une formation de 80 avions ennemis qui se présenta. Des Beaufighters participèrent à la destruction de plusieurs chalutiers ennemis, près de Bordeaux, vers la fin du mois. Des Halifax et des Lancaster canadiens allèrent bombarder Koenigsberg et Stettin, sur la Baltique.

Bombardiers et chasseurs canadiens ont aussi participé au débarquement dans le midi de la France. Le Nighthawk Squadron, une escadrille canadienne de Mosquitos possède maintenant une base en Normandie.

UN MOIS DE GUERRE

1er août. Les troupes américaines s'avancent en Bretagne. 19 Canadiens sont massacrés par des soldats d'une panzer-division S.S. Le maréchal Mannerheim devient président de la République finlandaise. L'armée rouge s'empare de Kaunas, en Lituanie. La Turquie rompt ses relations diplomatiques avec l'Allemagne.

2 août. Les Américains avancés profondément en Bretagne se séparent pour se diriger d'une part vers la péninsule bretonne et les ports de l'Atlantique. Les Britanniques prennent Estry. M. Churchill révèle que pendant que les Allemands lâchaient 4,500 tonnes de bombes aîlées sur l'Angleterre, l'Allemagne recevait sur la tête 48,000 tonnes d'explosifs.

3 août. Les Canadiens ont atteint la région de Caen. Les Américains prennent Rennes.

4 août. Les Américains ont dépassé Rennes de 60 milles. Hitler purge l'armée allemande. La VIII^e Armée britannique pénètre dans Florence.

5 août. Des unités canadiennes de langue française entrent à May-sur-Orne. Les pertes alliées en Normandie, entre le 6 juin et le 20 juillet, s'élevaient à 116,148; celles des Canadiens à 6,545.

6 août. Les destroyers canadiens *Haida* et *Iroquois* participent au coulage de 7 navires d'un convoi allemand, au large de Saint-Nazaire. On révèle que l'île de Chichi, à 600 milles de Tokio, a été bombardée par l'aviation américaine et en même temps que 11 navires japonais ont été coulés et 30 autres avariés.

7 août. On révèle que les Canadiens combattant en France sont maintenant constitués en armée. Les Canadiens déclenchent une offensive au-delà de Caen.

8 août. Les Canadiens avancent de 5 milles jusqu'à Cintheaux, sur la route de Falaise. Les Chinois perdent Hengyang.

Des commandos de la Marine canadienne sur une plage normande de débarquement.

9 août. On révèle que le général Eisenhower a transporté son G.Q.G. en France. Les Américains dépassent Le Mans. On annonce que 500 sous-marins allemands ont été détruits depuis le début des hostilités, 17 dans la Manche, depuis le débarquement allié.

10 août. Les Britanniques incorporés dans la 1^{ère} Armée canadienne entrent à Vimont. Les Canadiens se battent dans Florence. Des superforteresses américaines bombardent Nagasaki, grand port du Japon et Palembang, centre pétrolier de Sumatra. Toute résistance organisée des Japonais a cessé dans l'île de Guam.

11 août. Le major-général Guy Simonds est à la tête de la Seconde Division canadienne en France. M. Churchill arrive en Italie. On annonce qu'une division blindée polonaise est incorporée dans la 1^{ère} Armée canadienne. Les Russes avancent de 15 milles en Estonie.

12 août. Des navires canadiens, polonais et britanniques coulent ou avarient six navires de ravitaillement au large de la côte française.

13 août. Les Canadiens avancent de cinq milles le long de la Laize, vers Falaise. Les Américains prennent Argentan. Les Britanniques s'emparent d'Empoli, sur l'Arno.

14 août. On annonce que le lieutenant-général Bradley, de l'Armée américaine, a pris le commandement du 12^e Groupe d'armée, qui comprend toutes les formations des États-Unis en France. Les Britanniques prennent Frontone.

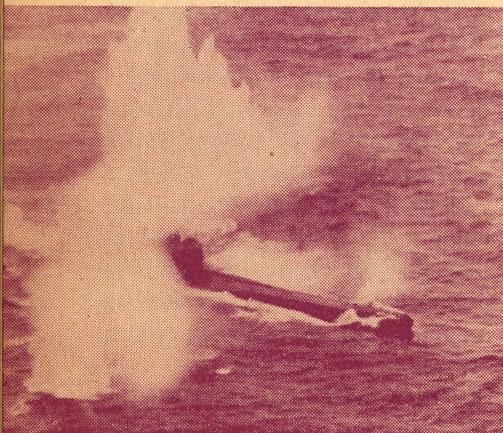
15 août. Les Alliés (Américains et Français) débarquent dans le midi de la France entre Marseille et Nice. 3,000 avions alliés déversent 8,000 tonnes de bombes en Belgique et en France.

16 août. Les Canadiens entrent dans Falaise. Les Américains libèrent Chartres. Les troupes débarquées dans le Midi avancent de 8 milles vers l'intérieur. Un avion

Une fusée nazie dans la nuit, au-dessus des lignes canadiennes en France.



Une avance des chars canadiens.



Sous-marin atteint par une bombe canadienne.



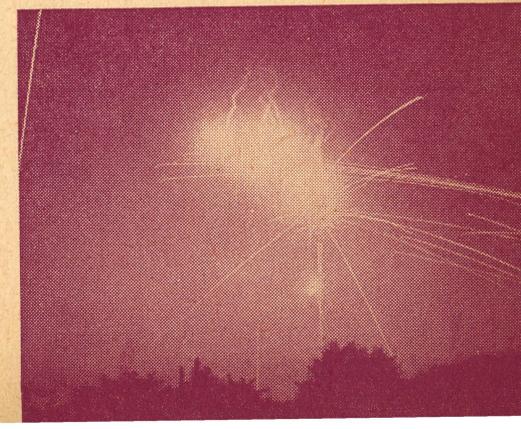
Des commandos de la Marine canadienne sur une plage normande de débarquement.



Des bombes pour les Spitfires canadiens.



Les déblaiement d'une rue de Falaise.



Une fusée nazie dans la nuit, au-dessus des lignes canadiennes en France.



Une batterie canadienne en vue de Falaise.



Un groupe de marins canadiens à Naples.



Un canon canadien installé dans une cour de ferme encombrée de débris, en Italie.

UN MOIS DE GUERRE

canadien coule un sous-marin dans les eaux islandaises. L'armée rouge est à 7 milles de Varsovie. Raid américain sur les Philippines.

17 août. Les Allemands sont chassés de Falaise et de Troarn. Les Américains prennent Orléans. La corvette canadienne *Regina* a coulé un sous-marin. Les Russes ont atteint la frontière de la Prusse orientale. Les derniers Japonais sont chassés du territoire indien.

18 août. On annonce que la XV^e Armée allemande est envoyée au secours de la VII^e Armée. Les Allemands de Saint-Malo se rendent après un siège de 11 jours. Les Alliés ont atteint la Seine à 25 milles de Paris. Le *Lady-Nelson* ramène 600 blessés canadiens. On annonce que des troupes hollandaises et belges sont incorporées dans la 1^{ère} Armée canadienne.

19 août. Les Polonais de la VIII^e Armée avancent de 3 milles le long de l'Adriatique.

20 août. Les Alliés ont atteint la Seine des deux côtés de Paris. Les Britanniques sont à Cobourg. Les Américains ont atteint le voisinage de Versailles et de Fontainebleau. Les superforteresses américaines exécutent deux raids sur la région Yawata-Kyushu, au Japon.

21 août. Des troupes françaises de la VII^e Armée américaine entrent à Toulon.

22 août. Les Britanniques de la 1^{ère} Armée canadienne prennent Lisieux. Les Russes ont pris Jassy, en Roumanie. L'occupation de Florence est complétée. La région de Bordeaux est attaquée par l'aviation et la flotte.

23 août. On rapporte qu'un soulèvement de la population a libéré Paris. Marseille et Grenoble tombent aux mains des Alliés. La Roumanie accepte les conditions d'armistice des Alliés. Le destroyer canadien *Iroquois* participe à la destruction de huit navires allemands.

24 août. La résistance allemande a repris, à Paris, et des troupes régulières françaises et américaines viennent au secours des patriotes. Les Russes s'emparent de Chisinau, capitale de la Moldavie.

25 août. La libération de Paris est complétée. Les Britanniques de la 1^{ère} Armée canadienne entrent dans Honfleur. Les Américains sont à Troyes. Les Alliés prennent Cannes et Antibes. Le nouveau gouvernement roumain déclare la guerre à l'Allemagne.

26 août. Le général de Gaulle échappe à deux attentats perpétrés apparemment par des Allemands et des fascistes français. On révèle que la Quatrième Division canadienne est en France. Les Allemands bombardent Paris.

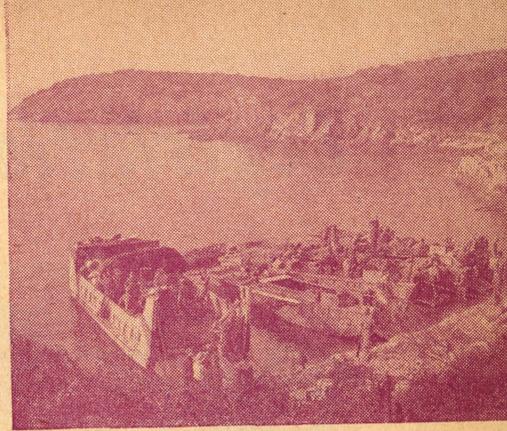
27 août. On révèle que toutes les unités canadiennes en Europe ont été jetées dans la bataille.

28 août. Des détachements américains ont atteint Château-Thierry. Les derniers défenseurs allemands de Marseille se rendent. On rapporte que les Allemands évacuent les provinces du nord de l'Italie.

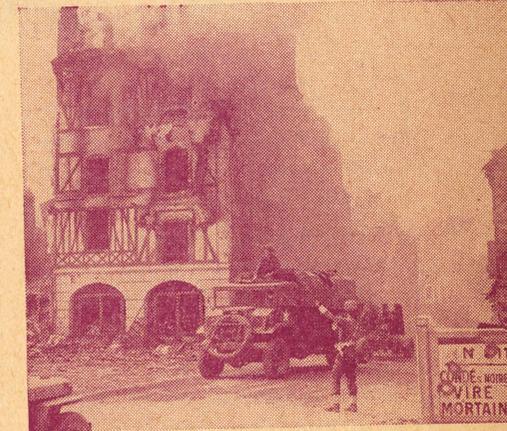
29 août. Les Américains prennent Château-Thierry et Soissons. Les Alliés sont à 100 milles au nord de Marseille. Les troupes régulières françaises sont à l'ouest d'Avignon. Les Russes prennent le port roumain de Constanta, sur la mer Noire.

30 août. Les Canadiens prennent Rouen et continuent vers le nord-est. Les Américains franchissent l'Aisne, prennent Rheims et Saint-Dizier. Les Russes prennent Ploesti et pénètrent dans la région pétrolière.

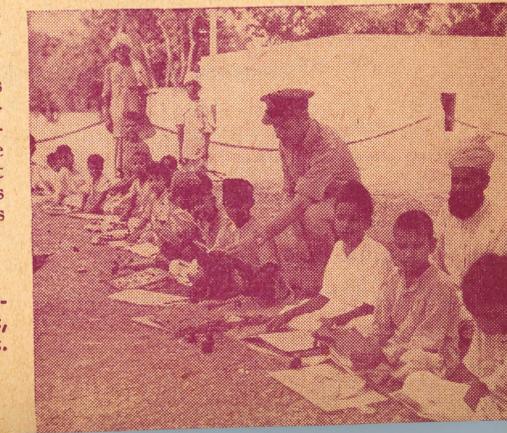
31 août. Les Canadiens sont à 17 milles de Dieppe. La II^e Armée britannique franchit la Somme et prend Amiens. Les Américains sont à 5 milles de la frontière belge et à 90 milles du Reich. Les Russes entrent à Bucarest. Les Alliés prennent Nice. Les Polonais prennent Pesaro et ne sont plus qu'à un mille de la ligne Gothique.



Débarquement dans le midi de la France.



Les Canadiens entrent dans Falaise libérée.



Un officier canadien s'improvise maître d'école, quelque part dans l'Inde.

Législation - 1944



LES mesures législatives introduites au cours de la session parlementaire ajournée le 15 août 1944 visaient surtout à la solution des problèmes de reconstruction et de réintégration dans la période qui suivra immédiatement la cessation des hostilités.

Des lois ont été votées dans le but de créer des emplois, d'aider le commerce, l'industrie, la pêche, l'agriculture à se réadapter à

Utilisation de la main-d'œuvre après la guerre

Parmi les mesures adoptées figuraient celles qui visaient à fournir des emplois aux Canadiens et à rehausser leur niveau d'existence après la guerre. La plupart avaient un caractère

l'économie de paix; elles prévoient de nouvelles mesures sociales et apportent des améliorations pratiques à celles qui étaient déjà en vigueur; elles comportent l'expansion du programme de réadaptation et de rétablissement des anciens combattants et indiquent la volonté du gouvernement canadien de prendre certains engagements dans le domaine international comme partenaire des Nations-Unies.

financier et tendaient à faciliter à l'individu les emprunts à taux raisonnables dans le but de créer de nouvelles entreprises, de réparer sa maison, d'en construire une neuve ou d'acquérir de l'outillage

et des machines pour sa ferme. Une autre mesure législative tend à faciliter la création d'emplois en développant le commerce extérieur du Canada et en mettant chaque exportateur en mesure de prendre une assurance contre les pertes auprès du gouvernement et en fournissant à certains gouvernements étrangers, pendant la période de transition, des crédits pour acheter des marchandises canadiennes. On donna également des chances à l'entreprise individuelle dans le domaine de l'aviation en séparant Air-Canada des compagnies de chemins de fer, permettant ainsi la création de nouvelles routes aériennes.

Loi modifiant la Loi de l'Aéronautique, 17 juillet. —

En vue de permettre au gouvernement d'exercer un contrôle dans le sens du développement ordonné des transports aériens et de donner des chances à l'individu dans ce domaine, on a procédé à plusieurs amendements de l'Acte de l'Aéronautique de 1927. Il sera créé une Commission des Transports aériens composée de trois membres nommés pour dix ans par le gouverneur en conseil. Ces trois membres seront autorisés à procéder à des investiga-

tions et des relevés concernant le fonctionnement et l'administration des services aériens du Canada, à faire des recommandations au ministre responsable sur toutes les questions relatives à l'expansion de l'aviation civile du pays, à émettre des licences et à régler les services aériens commerciaux. La Commission n'a toutefois pas le droit de donner une licence à une personne qui exerce déjà une autre activité dans le domaine des transports, sans avoir la sanction préalable du gouverneur-en-conseil. Dans les cas où des licences auront déjà été données à de telles personnes, elles seront automatiquement annulées un an après la fin des hostilités en Europe.

Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation du blé, du 2 août 1944. — Cet acte est divisé en deux parties. La première partie constitue en corporation la société d'assurance des crédits à l'exportation avec un capital de \$5,000,000 et un crédit additionnel de \$5,000,000; elle peut, en outre, prélever des fonds complémentaires par la vente d'actions et d'obligations (débitures). La corporation sera

administrée par un conseil composé de sept membres, y compris le sous-ministre du Commerce, le sous-ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada et quatre autres membres nommés par le gouverneur-en-conseil. Le but de cette corporation est de permettre aux exportateurs canadiens de s'assurer contre les risques qu'implique les exportations de marchandises canadiennes. La responsabilité de la corporation est limitée à 10 fois le montant du capital et du crédit additionnel.

La deuxième partie prévoit une garantie accordée par le gouvernement canadien à un gouvernement étranger pour ses achats effectués chez un exportateur canadien et portant sur des produits d'origine canadienne; soit sous forme d'emprunt au gouvernement étranger, soit sous forme d'achat ou de garantie des obligations émises par ce dernier pour couvrir ses acquisitions au Canada. Cette partie de la loi restera en vigueur pendant trois ans.

Le montant total de toutes les garanties accordées est limité à \$200,000,000 et celui des emprunts ou des achats d'obligations à \$100,000,000.

Loi sur les banques et Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, du 9 août. — Ces deux lois sont complémentaires. La loi sur les banques prolonge la charte des banques canadiennes de dix ans après l'entrée en vigueur de l'amendement qui, afin de faciliter aux individus l'obtention d'emprunts bancaires, réduit le taux d'intérêt de ces emprunts de 7 à 6% et prévoit l'octroi de crédits à courts ou moyens termes aux agriculteurs. Le droit d'émettre leurs propres billets fut enlevé aux banques à chartes et conféré à la seule Banque du Canada.

Le but de l'Acte sur les emprunts pour l'amélioration des entreprises agricoles est de compléter l'amendement de l'Acte sur les Banques concernant l'octroi de crédits à court et moyen termes aux agriculteurs. Ces crédits sont fournis aux fermiers à un taux maximum de 5% pour leur permettre d'apporter les perfectionnements nécessaires à leurs maisons d'habitations et leurs entreprises agricoles. Le montant pouvant être emprunté aux termes de cet acte est de \$3,000. Dix pour cent de tous les prêts effectués par les banques seront garantis par le gouvernement à concurrence de

\$250,000,000 au cours d'une période de trois ans, à partir de n'importe quelle date. Le délai de remboursement de ces emprunts est de dix ans.

Loi du logement, 10 août. — Cette loi a pour but d'améliorer les conditions de logement au Canada, par l'octroi d'emprunts à taux modique et de stimuler l'utilisation de la main-d'œuvre après la guerre. Aux termes de cette loi \$275,000,000 sont mis à la disposition du gouvernement pour financer l'érection et la réparation d'immeubles, la construction de logements à bon marché et la lutte contre le taudis. Le montant total est divisé de la façon suivante: \$100,000,000 pour des maisons privées, \$50,000,000 pour des maisons de location, \$100,000,000 pour des réparations et mise à neuf d'immeubles existants, \$20,000,000 pour la lutte contre le taudis et \$5,000,000 pour la mise en état des habitations rurales.

Les emprunts accordés en commun par les institutions de crédit (y compris les banques et les compagnies d'assurance) et le gouvernement, devront être remboursés par tranches mensuelles dans un délai de 20 ans, y com-

pris l'intérêt de 4½% au maximum et les impôts sur la propriété. Vingt-cinq pour cent de l'emprunt mixte sera avancé par le gouvernement et les pertes seront partagées à titre égal entre le gouvernement et les maisons de crédit selon une proportion déterminée.

En principe, les emprunts ne couvrent pas moins de 50% de la valeur de la maison à construire telle qu'elle figure dans la soumission et pas plus d'un montant calculé de la façon suivante: 95% des premiers 2,000 dollars de cette valeur, plus 85% des seconds 2,000 dollars auxquels on ajoute encore 70% du reste. Pour une maison de \$4,000, on peut donc obtenir un emprunt de \$3,600 et le montant devant être versé comptant serait de \$400. Le remboursement couvrant le délai normal de 20 ans s'élèverait à \$22.61 par mois, auxquels viendront s'ajouter les impôts.

Loi sur la Banque d'Expansion industrielle, 11 août. — Cette loi prévoit la création par le gouvernement d'une banque de l'expansion industrielle, subsidiaire de la Banque du Canada, dont le rôle serait d'aider les Canadiens à obtenir du

capital pour développer les entreprises industrielles. Cette banque accordera des prêts à toute entreprise commerciale saine qui ne peut obtenir un arrangement adéquat avec les banques à charte sur le marché des placements. Elle comblera, en quelque sorte, la lacune existante entre les prêts bancaires à court terme et le marché des actions,

Reconstruction et reconversion

Ce chapitre groupe une série de lois ayant particulièrement trait aux problèmes de reconstruction et reconversion pendant la période qui suivra immédiatement la cessation des hostilités. Le but de ces mesures est d'élaborer des projets pour faire face aux problèmes que posera la réadaptation de l'économie canadienne aux conditions de paix et de fournir au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et aux pêcheries l'aide nécessaire durant la période de transition.

Loi sur les licences de surplus de la Couronne, 19 juin.

— Cette loi institue une "Corporation des biens de guerre" chargée de disposer du surplus de matériel. Cet organisme est autorisé à vendre, échanger, prêter,

qui est limité aux grandes entreprises.

Cette banque aura un capital de \$25,000,000, souscrit par la banque du Canada, dont \$10,000,000 devront être remboursés avant que la loi n'entre en vigueur. Elle pourra emprunter par l'émission d'actions et d'obligations jusqu'à trois fois le capital versé.

prêter à bail ou à disposer, de quelque façon qu'elle juge opportun, de tous les excédents de matériel de guerre appartenant à l'État. Elle prévoit en outre, la création d'un Comité de répartition des biens de la Couronne chargé de conseiller le Ministre des Munitions et Approvisionnements.

Loi de 1944 sur le Ministère de la Reconstruction, 26 juin.

— Le Ministère de la Reconstruction agira comme agence centrale du gouvernement dans le domaine de la reconstruction. Il s'occupera des problèmes économiques intérieurs ayant trait à la réintégration des anciens combattants et des travailleurs de l'industrie de guerre dans les emplois civils et à la reconversion

de l'industrie de guerre en industrie de la paix.

Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles, 31 juillet.

— Le but de cette loi est d'établir une limite inférieure aux prix de tous les produits agricoles durant la période de transition de la guerre à la paix. Un Office des prix agricoles, composé de trois membres sera établi sous la direction du Ministre de l'Agriculture; il sera autorisé à acheter des produits agricoles, ou à effectuer des paiements concernant ces produits, dans le but de porter le prix moyen touché par les agriculteurs au niveau approuvé par l'Office. Le blé, qui ressort de la Commission canadienne du Blé, ne tombe pas sous la juridiction de l'Office. Ce dernier est, par contre, autorisé à disposer de tous autres produits achetés par lui. Un fonds de \$200,000,000 est prévu pour couvrir les dépenses encourues.

Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche, 3 août.

— Comme la loi relative aux prix des produits agricoles, celle-ci cherchera à stabiliser le prix du poisson pendant la période de transition. Un Office composé de

cinq membres s'est vue conférer à peu près les mêmes pouvoirs que l'Office des prix agricoles en ce qui concerne les achats, la vente et toute autre activité ayant trait aux produits de la pêche. Un fond de \$25,000,000 est prévu pour couvrir les dépenses impliquées.

Loi modifiant la Loi de 1940 sur la taxation des surplus de bénéfices, 7 août; Loi modifiant la taxe de guerre sur le revenu, 9 août.

— Divers amendements ont été apportés tant à la Loi sur le surplus des bénéfices qu'à celle sur l'impôt de guerre sur le revenu, dans le but de faciliter l'expansion des affaires après la guerre. La fondation de nouvelles entreprises est encouragée par une réduction de 100% de l'impôt sur le surplus de bénéfice pour la première année financière. Diverses modifications furent apportées au système d'imposition, de façon à encourager l'expansion des entreprises existantes. De nouveaux placements, dans des valeurs dépréciables, peuvent être déduits à des taux allant de deux fois le taux actuel à la moitié du taux actuel. La déduction des montants employés pour études et

recherches est admise. Les pertes encourues dans une affaire peuvent être déduites des profits de l'année précédente ou des profits des trois prochaines années. La moitié des frais d'entretien et des

réparations encourues pendant une période déterminée pourra être déduite d'une des périodes fiscales précédentes à commencer par la période qui finit en 1943.

Bien-être social

Deux lois seulement parmi celles passées au cours de la session traitaient de la sécurité sociale proprement dite, bien que la Loi sur le logement et la législation concernant l'utilisation accrue de la main-d'œuvre canadienne étaient également des mesures de bien-être social.

Loi sur le Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. — Ce ministère servira de centre pour les projets et les études dans le domaine de la santé, du bien-être et de la sécurité sociale. Il absorbera les services du Ministère actuel des Pensions qui ont particulièrement trait à la Santé. Les mesures qui sont actuellement appliquées par d'autres ministères, y compris les pensions aux vieillards et aux aveugles et le statut concernant la bonne condition physique de la nation, seront transférés à ce nouveau ministère. Lorsque les

allocations familiales seront en vigueur, elles ressortiront également de cet organisme.

Loi ayant pour objet d'établir des allocations familiales, 1er août. — Cette loi, destinée à répartir la charge d'élever des enfants parmi le peuple canadien, prévoit des paiements échelonnés versés, à partir du 1er juillet 1945, aux parents de tous les enfants au-dessous de seize ans. Les paiements mensuels seront de:

\$5 pour chaque enfant au-dessous de six ans.

\$6 pour chaque enfant de six à dix ans.

\$7 pour chaque enfant de 10 à 13 ans.

\$8 pour les enfants de 13 à 16 ans.

Ce taux est réduit de \$1 par mois pour le cinquième enfant, de \$2 pour le sixième et septième et de \$3 pour le huitième et tous les enfants suivants. Les déductions admises pour les enfants

dépendants, dans l'acte de l'im-pôt de guerre sur le revenu, devront être ajustées pour em-

pêcher le dédoublement des bénéfices entre cette loi et la loi sur les Allocations familiales.

Problèmes relatifs aux Anciens Combattants

Plusieurs lois ont été votées étendant considérablement l'envergure du programme de réadaptation et de rétablissement. Un nouveau ministère devant s'occuper de toutes les questions relatives aux anciens combattants sera créé.

Règlements électoraux concernant le service canadien de guerre, 13 juin. — Le but de cette mesure législative est de permettre à tous les membres des forces armées, de la marine marchande et des services auxiliaires de l'armée âgés de 21 ans et plus de voter aux élections fédérales durant la guerre et pendant les six mois qui la suivront.

Loi sur le Ministère des Affaires des Anciens Combattants, 20 juin. — Cet acte établit un nouveau ministère devant s'occuper des questions relatives aux anciens combattants et assumer une partie du travail qui incombait autrefois au Ministère des Pen-

sions et de la Santé nationale. Le nouveau ministère s'occupera des pensions et des indemnités, ainsi que de la loi sur la répartition des terres aux anciens combattants et toute autre mesure ayant exclusivement trait au bien-être des hommes et des femmes qui ont fait partie des services armés et de leurs familles.

Loi d'assurance des anciens combattants, 31 juillet. — La loi ayant trait aux assurances-vie des anciens combattants de la présente guerre fait partie du programme de réadaptation du gouvernement pour les membres libérés des forces armées. Il prévoit une assurance allant jusqu'à \$10,000 pour tous les anciens combattants, y compris le personnel appelé sous les drapeaux aux termes de la Loi sur la Mobilisation des Ressources, sans examen médical et à un taux très raisonnable.

Loi de 1944 sur les subventions pour service de guerre,

11 août. — Cette mesure a deux aspects: premièrement elle prévoit une prime versée à tout combattant qui s'est engagé volontairement pour le service outre-mer et à toutes les recrues appelées sous les drapeaux qui ont servi dans la campagne des Aléoutiennes; et deuxièmement, un crédit de réadaptation destiné à remplir certaines lacunes figurant encore au programme de rétablissement.

La gratification de service est basée sur la longueur de service dans l'hémisphère occidental et outre-mer. Pour chaque 30 jours de service dans l'hémisphère occidental, un membre des forces armées recevra \$7.50 et, pour chaque 30 jours de service outre-mer, \$15.00. En outre, pour chaque six mois de service outre-mer, l'ancien combattant touchera sept jours de paye plus les allocations d'usage, y compris l'indemnité pour charge de famille. Les membres de l'Aviation canadienne stationnés en Amérique du Nord et exécutant des vols au delà des eaux territoriales nord-américaines, seront payés au taux d'outre-mer. Au moment de leur libération, tous les membres des services armés ont droit à une prime de réadaptation égale à la paye d'un mois

plus allocations, et à \$100.00 d'indemnité d'habillement.

L'indemnité de service est payée mensuellement de façon à ne pas excéder un mois de paye plus allocations et commençant un mois après la libération, à partir du 1er janvier 1945. Lorsqu'un ancien combattant meurt avant d'avoir pu toucher la totalité de son indemnité de service, le restant est versé à la personne à qui, ou relativement à laquelle, était versée l'indemnité pour charge de famille ou à laquelle le combattant déléguait une partie de sa solde au moment du décès. Aux termes de cette loi, un simple soldat, marié, avec deux enfants, qui a fait un an de service au Canada et trois ans de service outre-mer recevra:

Gratification de service . . .	\$ 630.00
Paye d'outre-mer	\$ 203.85
Prime de réadaptation . . .	\$ 108.12
Indemnité d'habillement . .	\$ 100.00
Total	\$1,041.97

Il pourra également recevoir un crédit de rétablissement égal au montant de la gratification.

Ce crédit est ouvert aux anciens combattants qui décident de ne pas profiter des avantages prévus par la Loi sur la distribution des terres aux anciens combattants ou par les programmes d'entraînement scolaire et univer-

sitaire, professionnel ou technique. Il sera versé en une seule fois à n'importe quel moment au cours des dix années qui suivront l'entrée en vigueur de la loi ou le licenciement de l'intéressé, (la date ultérieure faisant foi), moyennant certaines conditions. C'est-à-dire pour faciliter l'achat d'une maison en assumant les deux tiers du versement à effectuer comptant; ou pour permettre de réparer ou remettre une habitation à neuf; ou pour l'achat

de meubles et d'ustensiles de ménage (jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur); pour fonder un commerce ou s'établir dans une profession; pour l'achat d'outils, d'instruments ou d'équipement pour un métier, une profession ou un commerce; pour le paiement des primes d'assurances dans le cadre d'un système d'assurance gouvernemental; ou toute autre fin autorisée par le gouverneur-en-conseil.

Reconstruction internationale

Deux lois d'un caractère financier ont été votées pour mettre en pratique certains accords conclus relativement aux problèmes de reconstruction des Nations-Unies.

Loi de 1944 sur l'Administration de Secours et de Rétablissement des Nations-Unies, 21 avril. — Cette loi donne au gouvernement le droit d'appliquer les termes de l'accord de l'UNRAA, signé à Washington, le 9 novembre 1943. Elle prévoit également un fond de \$10,000,000 dans le cadre de la Loi d'Aide Mutuelle des Nations-Unies (1943) pour couvrir les dépenses intérimaires

encourues pour exécuter l'accord.

Loi de 1944 sur les crédits de guerre; Aide Mutuelle des Nations-Unies, 13 juin. — Cette loi présente une extension par rapport à une loi similaire passée en 1943. La somme de \$800,000,000 est prise sur le fonds du revenu consolidé pour couvrir les dépenses découlant de l'application de la loi qui est confiée à l'Office canadien d'Aide Mutuelle dont les membres sont les Ministres des Munitions et Approvisionnements, de la Défense Nationale, des Finances, de l'Agriculture, de la Justice et du Commerce.

Femmes

Marine. —

Le 26 août 1944, le Corps auxiliaire féminin de la Marine a célébré son second anniversaire. Aujourd'hui plus de 5,000 femmes, capables et bien entraînées, ont assumé des tâches qui leur confèrent une bonne part des responsabilités généralement réservées aux hommes. Dans maintes stations navales au Canada, à Washington et à New-York, à Terre-Neuve et au Royaume-Uni, la Wren a fourni ses preuves.

Récemment encore, des bibliothécaires Wrens sont arrivées à Londonderry, en Irlande du Nord, pour y mettre sur pied un service de lecture pour les membres de l'Aviation outre-mer. Elles seront chargées de leur procurer de la lecture et de l'aide dans les cours de formation intellectuelle et d'installer une salle de lecture canadienne.



Deux catégories de recrues Wrens sont en forte demande: les serveuses de mess et les conductrices. Les premières sont réclamées pour les cafétérias des grandes bases côtières qui nourrissent jusqu'à 1,800 marins. Quant aux conductrices, elles conduisent des autos d'Etat-major, des camions et des autobus.

Armée. — Le nombre des engagements dans le Corps auxiliaire féminin de l'Armée atteint 18,400 et se place ainsi, au point de vue numérique, à la tête des autres services féminins. Fondé le 13 août 1941, ce Corps vient de célébrer son troisième anniversaire et compte des membres en France, en Italie, au Royaume-Uni, aux États-Unis et partout au Canada.

En France, son avant-garde fut un contingent faisant partie

de la troupe théâtrale qui présente la Revue de l'Armée. Ces jeunes femmes furent bientôt suivies par un autre groupe qui assumait des tâches de secrétaires et de commis. Les membres du Corps auxiliaire féminin de l'Armée en Italie servent plus à l'arrière.

Le programme d'entraînement a été étendu de façon à permettre à ces jeunes femmes de suivre des cours de quartiers-maîtres et de sergents quartiers-maîtres au centre d'entraînement des services auxiliaires de l'Armée du camp de Borden, dans l'Ontario. Pour être éligibles, les élèves doivent avoir au moins le grade de caporal et être employées à l'époque dans les magasins de quartiers-maîtres, ou être considérées comme aptes pour ce genre de travail.

Des officiers d'éducation du Corps auxiliaire féminin seront nommés dans les districts militaires et les commandements de

tout le Canada. La discussion des projets d'après-guerre devient de plus en plus populaire. Des officiers d'éducation attachés aux différentes unités ont expliqué les idées et mesures de réadaptation du gouvernement, et les CWAC sont encouragées à discuter leurs projets personnels pour l'après-guerre.

Aviation. — Au début de sa quatrième année d'existence, la Section féminine de l'Aviation compte actuellement plus de 16,800 recrues.

Des membres de la Section féminine servent au Royaume-Uni depuis l'été de 1942. Elles remplissent actuellement des postes importants dans les stations mixtes qui comprennent des aviateurs canadiens et britanniques. Un de leurs officiers de mess est chargé de toute la nourriture servie dans les cantines et mess du groupe de bombardement canadien.

FORCES ARMÉES

FÉMININES

Enrôlements
jusqu'en septembre 1944

Corps auxiliaire féminin de la Marine.....	plus de	5,500
Corps auxiliaire féminin de l'Armée.....	“ “	18,400
Aviation (section féminine).....	“ “	16,800
Infirmières.....		3,704
Femmes-médecins dans les forces armées		54

Total..... plus de 44,458

Les membres de la section ont dû apprendre à conduire sur le côté gauche des routes anglaises, des véhicules construits pour prendre la droite; elles tracent le cours des avions de chasse canadiens au-dessus du territoire du Reich; elles tapent à la machine durant les raids et les attaques de bombes ailées; elles accomplissent, en un mot, un grand nombre de tâches nécessaires au maintien de la puissance combative de notre aviation.

Services médicaux. — En septembre 1944, 3,704 femmes faisaient partie des services d'infirmerie des forces armées. 269 sont dans les services d'infirmerie de la Marine, y compris 71 outre-mer; 3,038 sont dans le Corps Médical de l'Armée, dont 2,067 outre-mer; 397 dont 44 outre-mer, sont dans l'aviation. En outre, les forces armées comptent, à l'heure actuelle, 54 femmes-médecins: 6 dans la Marine, 37 dans l'Armée et 11 dans l'Aviation.

Services volontaires féminins. — L'organisation des Services volontaires féminins au Canada n'est qu'une partie d'une vaste "communauté" mondiale. Les S.V.F. sont organisés en

Irak, en Palestine, aux États-Unis, au Royaume-Uni, aux Indes, au Portugal et en Afrique Occidentale.

Au pays même, le besoin de volontaires est encore très grand. Des centaines d'activités croissent et s'adjoignent d'autres domaines créés par les besoins changeants de la guerre.

Le travail de cantines et de centres de réception, etc. est toujours le plus urgent. Les soins à l'enfance occupent également une place importante et, cet été, des milliers d'enfants ont pu jouir de vacances dans des camps bien organisés et jouer sur des terrains de jeux sous la garde de surveillantes.

Un centre des services volontaires a lancé une campagne de couture pour transformer des vêtements inutiles en robes, costumes et pièces de layette pour les enfants d'Europe. Un autre fait des confitures pour la Croix-Rouge. Un troisième dirige le triage et la vente de vieux timbres pour venir en aide à un groupe d'enfants à Londres. Les volontaires qui s'occupent de l'enregistrement des donneurs de sang et de la préparation des nécessaires pour ce service fournissent de longues heures de travail.

PUBLICATIONS DE L'INFORMATION

EN plus du CANADA EN GUERRE, d'autres publications peuvent être obtenues sur simple demande adressée à la Commission d'information en temps de guerre, à Ottawa. Ces publications documentaires comprennent:

Pages documentaires (publiées à intervalles irréguliers). Les derniers numéros traitent des sujets suivants:
Marine royale canadienne
Prisonniers de guerre canadiens
Règlements concernant le vote des militaires

Faits et chiffres. Un résumé hebdomadaire des principaux événements et des déclarations les plus importantes.

Renseignements sur les projets d'après-guerre (publiés bimensuellement). Comptes rendus des projets pour l'après-guerre, prorogés ou adoptés.

Information aux consommateurs. Bulletin mensuel destiné particulièrement aux écoles ménagères, aux journalistes et écrivains spécialisés. Il contient la substance des décrets et ordonnances concernant le consommateur.

Affaires canadiennes. Publication bimensuelle destinée en premier lieu aux forces armées, au Canada et outre-mer. Un certain nombre d'exemplaires est à la disposition des civils. Les numéros déjà parus ont été consacrés à des questions toutes d'actualité, sous les titres suivants:

L'après-guerre de ceux qui font la guerre	Contrôles de guerre pour la victoire
Le Grand Nord	Nos voisins les latins d'Amérique
Le Pacifique et nous	Une politique du film pour le Canada
Le Canada et le commerce international	Le Canada et l'U.R.S.S.
Le Canada dans le monde de demain	Nos richesses forestières
L'Agriculture canadienne	Les provinces des Prairies
La Constitution canadienne	L'énergie électrique, force de prospérité
	L'Ontario
	Le Canada et UNRRA.

Panneaux illustrés d'Affaires canadiennes. Un panneau de 36 pouces par 24 pouces, publié comme supplément à AFFAIRES CANADIENNES, et dont un nombre limité est à la disposition des civils. Voici quelques titres, parmi ceux qu'on peut obtenir sur demande:

L'Agriculture canadienne	Le cinéma pour tous
Le Canada et le commerce international	Le Nord nouveau
Contrôles de la Victoire	Nos richesses forestières
	Les provinces des Prairies

Graphiques. Ces graphiques, destinés aux ouvriers en général et aux syndiqués, traitent de sujets divers et peuvent être mis dans les enveloppes de paye ou affichés. Il y en a déjà eu de publiés sur:

L'impôt sur le revenu	L'inflation
L'assurance-chômage	Les Comités industriels mixtes
L'hygiène industrielle	Les maladies vénériennes

Pous vous. Une affiche de 24 pouces par 36, imprimée en deux couleurs et publiée chaque mois, contenant des nouvelles militaires et industrielles, illustrées de photos, cartes, dessins et graphiques. Le revers porte une affiche d'art. Destinées aux établissements industriels, bourses du travail, etc.

A. J. Henry.

La Commission de l'Information en temps de guerre collabore avec les autres services de l'Administration en vue de conserver le papier. Partant, si cette publication ne vous était pas utile, vous feriez votre part en avisant notre service de distribution qui supprimera votre nom des listes.

PUBLIÉ PAR LA COMMISSION D'INFORMATION EN TEMPS DE GUERRE, OTTAWA.

42300M 9-44 (W.I.B. 82) K.P. 12910

IMPRIMÉ AU CANADA